

AGRICULTURE ET DÉVELOPPEMENT RURAL

Enjeux et pratiques des outils pour agir



■ ■ ■ P.3 **Avant propos**

■ ■ ■ P.4 **Panorama des actions régionales en matière de coopération internationale “Agriculture et développement rural”**

■ ■ ■ P.12 **10 Fiches de bonnes pratiques**

- Institut supérieur d’agriculture
- Association AFDI –Agriculteurs français et développement international
- Association Élevages sans frontières
- Association Essor
- Association Loos N’Gourma
- Association Misola
- Association de jumelage- coopération Roncq-Sélinkégnny
- Centre horticole de Lomme
- Fédération régionale des Maisons familiales rurales
- Région Nord - Pas de Calais

■ ■ ■ P.32 **Des outils pour comprendre et agir**

- Centres ressources et appuis techniques
- Quelques financements en Région Nord - Pas de Calais
- Publications, sites internet utiles...

Coordination : Lianes coopération

Document tiré à 1 000 exemplaires réalisé avec le soutien de la BFCC –Banque française du Crédit coopératif.

Dans un monde foisonnant de richesse, la crise alimentaire subie par les pays du Sud est inacceptable. Parce que les personnes les plus pauvres consacrent l'essentiel de leurs revenus à s'alimenter – parfois la moitié pour un sac de riz – la flambée des prix de l'alimentation de base a conduit à des actes de violence.

Chacun s'interroge dès lors sur la place du monde paysan dans nos sociétés et sur le rôle de l'agriculture dans le développement des pays. Des voix s'élèvent. Avec celle de Jean ZIEGLER, rapporteur spécial de la commission des droits de l'homme des Nations unies pour le droit à l'alimentation, nous prenons conscience des choix internationaux qui conduisent à la destruction des cultures vivrières au profit des cultures d'exportation.

L'économie mondiale subit de manière successive des crises qui amènent des ajustements souvent qualifiés de structurels.

Le FMI – Fonds monétaire international – a ainsi, dans les années 80, en pleine période de crise de la dette des pays en voie de développement, mis en place les Plans d'ajustement ayant pour but, notamment, de tourner les économies des pays du Sud vers les cultures d'exportation productrices de devises.

Les monocultures, la spéculation, et d'autres mécanismes liés aux échanges sur les marchés mondiaux, ont entraîné une baisse régulière des cours du coton, du cacao ou du riz, appauvrissant les populations paysannes des pays en voie de développement. Parallèlement, la production intensive, céréalière et protéinée, de l'Europe, des États Unis, de l'Australie, des pays du Nord en général, ont conduit à un excédent de marchandises constamment bradées sur les marchés désormais ouverts des pays du Sud.

Ainsi, l'agriculture des pays riches vient petit à petit étouffer les agricultures vivrières peu compétitives des pays en voie de développement. Le cercle vicieux de la paupérisation s'installe. Abandonnant les zones rurales, les populations grossissent les villes, espérant y trouver une nouvelle activité économique.

Dans les années 2000, le paysage change. Le monde assiste à l'émergence de nouveaux pays industrialisés, à l'augmentation de la consommation de viande, et à l'explosion de la demande en agro carburants. Ces changements ont un impact important sur les économies de subsistance des pays pauvres.

La capacité d'achat des pays dits émergents – l'Inde, la Chine, le Brésil par exemple – ainsi que la forte demande alimentaire, constituent un premier facteur d'augmentation des prix (par le mécanisme classique de l'offre et de la demande). L'augmentation mondiale de la consommation de viande incite les producteurs à produire des denrées dédiées à l'alimentation

animale, atteignant aujourd'hui 30% du total mondial des céréales ou des végétaux cultivés. L'explosion de la demande en agro carburants, bien que représentant moins de 5% de la production végétale mondiale et essentiellement fournie par les États-Unis, participe à l'orientation vers une agriculture productiviste.

L'ensemble de ces facteurs conjugués aux aléas climatiques de l'année 2007, entraîne une baisse de l'offre, une augmentation de la demande, produisant ainsi une crise alimentaire qui menace la vie de plus d'un milliard de personnes. L'engrenage des causes et des conséquences entretient ainsi depuis de nombreuses décennies, le mal-développement des pays du Sud sans que des obligations raisonnables ne s'imposent aux habitants des pays riches.

Au-delà de l'évolution du contexte mondial et des politiques d'exportation agricole des pays du Nord, beaucoup d'experts estiment qu'il faudrait appuyer la relance de l'agriculture vivrière des pays en voie de développement. De nombreux acteurs : associations, collectivités, établissements scolaires et universitaires s'engagent sur les projets qui soutiennent l'agriculture et le développement rural, réfléchissent à ces questions et tentent d'apporter des réponses.

Aussi, pour renforcer la dynamique de réflexion et d'échanges, pour accompagner ces acteurs dans leur démarche, il nous semble important de valoriser les bonnes pratiques et d'apporter plus de visibilité aux structures ressources en région Nord - Pas de Calais mais aussi ailleurs. Ce document s'inscrit dans le prolongement du colloque "Agriculture et développement rural : pourquoi et comment soutenir les pays en développement" organisé par Lianes coopération en octobre 2008.

Je tiens à apporter mes chaleureux remerciements à tous les acteurs qui ont contribué à la réalisation de ce document et à la réussite du colloque en particulier : la Région Nord-Pas de Calais, les Départements du Nord et du Pas de Calais, la Direction régionale de l'Agriculture et de la Forêt, l'Institut supérieur d'agriculture de Lille, le Comité Départ de l'Institut agricole de Genech, l'AFDI – Agriculteurs français et développement international, Afrique Verte, Ayecama, le CCFD – Comité catholique contre la Faim et pour le développement, le CRDTM – Centre régional d'information pour la Solidarité internationale, Élevages sans frontières, le GRDR – Groupement de recherche et de réalisation pour le développement rural – et Loos N'Gourma.

Que tout cela puisse contribuer à la recherche de solutions durables.

Luc DE RONNE, Président.

Panorama des actions de coopération internationale "Agriculture et développement rural" en Nord - Pas de Calais

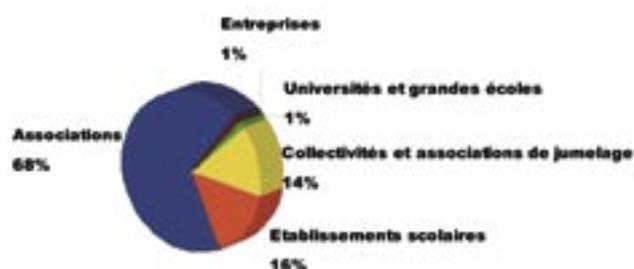
L'étude présentée tout au long de ce document a été réalisée en 2008, grâce à l'envoi d'un questionnaire qui avait pour but de recenser les pratiques initiées par les acteurs du Nord - Pas de Calais dans le domaine de l'agriculture et du développement rural.

La base de données de Lianes coopération a permis d'identifier les acteurs engagés sur cette thématique. Les acteurs de la région non porteurs de projet mais qui ont pour mission l'appui et le conseil ne sont pas pris en compte dans cette étude ; c'est le cas par exemple du GRDR -Groupe de Recherche

et de Réalisations pour le développement rural, qui sera par ailleurs mentionné en structure ressource. Ainsi, sur 76 acteurs recensés dans la base de données pour être engagés dans une coopération dans le domaine de l'agriculture et du développement rural, 59 ont renseigné le questionnaire 2008 spécifique à l'agriculture, pour un total final de 102 projets analysés.

72% les acteurs ayant répondu au questionnaire se situent dans le département du Nord, en grande majorité dans la métropole lilloise.

1. TYPOLOGIE DES ACTEURS DU NORD-PAS DE CALAIS IDENTIFIÉS "AGRICULTURE ET DÉVELOPPEMENT RURAL"



1.1 Une majorité d'associations

68% des acteurs du Nord-Pas de Calais engagés dans des coopérations "Agriculture et développement rural" sont des associations. Parmi celles-ci se trouvent principalement des OSI - Organisations de Solidarité Internationale. Elles ne sont pas spécialistes du développement agricole, leur action dans ce domaine vient souvent après une autre telle que la réhabilitation d'un centre de santé ou d'une école. Quelques associations sont l'antenne régionale d'une organisation nationale, ce qui leur permet de bénéficier d'une expérience interne et d'un soutien dans le montage de projet. Il s'agit par exemple de Peuples solidaires et des Maisons familiales rurales.

Une vingtaine d'associations peuvent être considérées comme "spécialistes" du domaine agricole. Elles comptent en effet des professionnels au sein de leur personnel et/ou bénéficient de nombreuses expériences de terrain. Spécialisées dans l'élevage, l'agro écologie ou plus généralement dans la relance agricole, il leur arrive d'appuyer de plus petites associations dans l'élaboration de projets ou dans leur mise en oeuvre sur le terrain.

1.2 Des établissements scolaires et universitaires

13 établissements d'enseignement (dont leur association d'élèves) participent à la solidarité agricole, soit 16% des acteurs engagés. 10 lycées d'enseignement (public et privé) spécialisés en agriculture ainsi qu'un établissement d'enseignement supérieur, l'ISA - Institut supérieur d'agriculture - mènent régulièrement des actions : formation sur place, accueil d'étudiants étrangers, projet de développement agricole ou de soutien à l'agriculture, partenariat avec des établissements d'enseignement agricole dans un pays en développement. Un collège et un lycée d'enseignement général complètent le panorama des établissements engagés. Les actions, souvent effectuées par le biais d'une association, se situent majoritairement en Afrique de l'Ouest. Un projet demande en général deux ans de préparation. Trouver des financements est long, certains élèves s'investissent sans savoir s'ils partiront l'année d'après ; ils n'en restent pas moins motivés et impliqués.

1.3 Une coopération des collectivités en augmentation

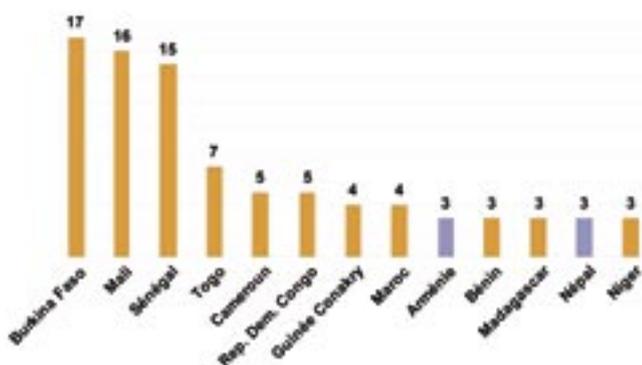
11 collectivités territoriales de la région Nord-Pas de Calais, grâce à leur engagement en coopération décentralisée¹ - le plus souvent via leur association de jumelage (10 sur les 11) - sont actives dans le développement agricole. Il s'agit des villes de Bailleul, Bousbecque, Bruay-la-Buissière, Harnes, Le Portel, Lesquin, Lezennes, Linselles, Neuville-en-Ferrain, Roncq et Seclin. Leurs projets se déroulent pour la plupart en Afrique de l'Ouest : Burkina Faso, Mali, Sénégal, et Togo. Les collectivités et les associations de jumelage représentent ainsi 14% de l'ensemble des acteurs engagés dans le domaine.

¹ Au sens français, il y a coopération décentralisée lorsqu'une (ou plusieurs) collectivité locale française développe des relations avec une (ou plusieurs) collectivité locale étrangère : il peut s'agir aussi bien de l'établissement de relations d'amitié ou de jumelage avec des collectivités territoriales étrangères, d'actions de promotion à l'étranger, d'aide au développement de collectivités dans certains pays, d'assistance technique, d'action humanitaire, de gestion commune de biens de services mais aussi de coopération transfrontalière et de coopération interrégionale.

1.4 L'engagement d'une entreprise

Une entreprise de commerce équitable et d'agriculture biologique certifiée figure parmi les acteurs de notre région : Sunubio. En partenariat avec des agriculteurs du Sénégal notamment, elle est à l'origine de la création d'un centre de formation.

2. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES PROJETS DU DOMAINE DE L'AGRICULTURE



2.1 Une forte concentration en Afrique de l'Ouest

Lorsque l'on se penche sur la répartition géographique des projets, nous constatons très nettement une concentration des acteurs du Nord-Pas de Calais sur le continent africain, plus précisément au Burkina Faso, au Mali et au Sénégal, qui rassemblent 45% du total des projets. D'une manière générale, l'Afrique de l'Ouest à elle seule regroupe 68% des projets recensés. Le Togo et le Cameroun bénéficient d'au moins 5 projets chacun, tandis que 4 projets ont été recensés au Maroc.

2.2 L'Europe de l'Est

8 projets sont menés en Europe de l'Est, dont 4 par Élevages sans frontières en Albanie, en Bosnie-Herzégovine, au Kosovo et en Lituanie. Les liens entre le Nord-Pas de Calais et la Roumanie, la Hongrie et la Bulgarie sont notamment construits grâce à des partenariats et/ou des échanges entre structures scolaires. Ces projets sont tous initiés par des acteurs spécialisés : 3 structures d'enseignement agricole et 3 associations.

2.3 L'Asie

L'Asie rassemble 9 projets répartis au Cambodge, en Inde, au Vietnam, au Népal et en Arménie. Cette dernière rassemble 3 projets initiés par des acteurs spécialisés : la Fédération départementale des Maisons familiales rurales, Élevages sans frontières et AFDI - Agriculteurs français et Développement international.

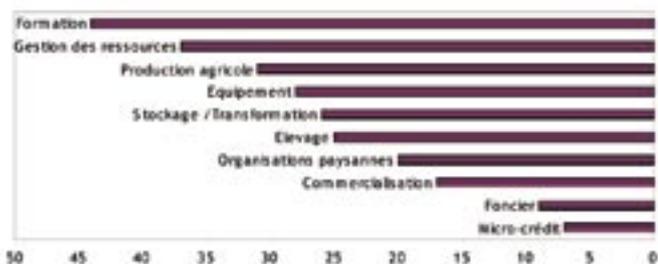
2.4 L'Amérique latine

Nous avons recensé 2 projets en Amérique latine, au Brésil. L'un d'eux, mené par ESSOR, vise à promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement.

Cette répartition géographique des projets - avec une concentration des projets en Afrique de l'Ouest - reste fidèle aux statistiques d'orientation des projets en Nord-Pas de Calais comme en France.

3. DES SECTEURS D'INTERVENTION TRÈS COMPLÉMENTAIRES

Les principaux domaines d'intervention liés à l'agriculture et au développement rural ont été segmentés ; ils se complètent : la majorité des projets concerne plusieurs domaines. Le tableau ci-dessous donne le nombre de projets qui abordent tel ou tel domaine :



Pour cette illustration, les données incluent uniquement les acteurs ayant répondu au questionnaire de recensement (59 acteurs) ; le "foncier" correspond à l'accès aux terres.

3.1 La formation

44 des 76 projets renseignés comprennent un volet de formation. Les définitions accordées au mot "formation" sont multiples mais l'essentiel concerne la formation à la gestion d'une exploitation, d'un comité ou d'un bien commun. Les formations les plus fréquentes concernent l'entretien du matériel (entretien d'un moulin à céréales, d'une motopompe d'irrigation par exemple) et la production agricole (semencier en ligne, mettre en place des diguettes, transformer du lait en fromage...).

La formation joue un rôle essentiel et favorise la pérennisation du projet. Notons qu'une grande partie de ces projets comprend "la multiplication de la formation" : une personne formée s'engage à en former une autre et ainsi de suite.

C'est par exemple le cas des bénéficiaires du projet de l'association de jumelage Seclin - Meguet qui se sont engagés, après avoir suivi une formation en agro écologie, à former à leur tour de jeunes agriculteurs de leur village. Le projet de l'association ESSOR, bénéficiant à 1500 petits producteurs du Brésil, est d'envergure.

Ayant toujours pratiqué une activité agricole épuisant les sols, les agriculteurs étaient de moins en moins productifs et les conséquences se faisaient sentir dans les difficultés à nourrir leur famille. L'environnement en souffrait beaucoup et les jeunes étaient ainsi poussés à l'exode rural. C'est en invitant à changer leurs pratiques, au moyen de la formation, que ces agriculteurs, en l'espace de 3 ans, ont amélioré leur production et trouvent ainsi de meilleurs revenus. Même si de nombreuses formations contribuent à l'alphabétisation de personnes, ce sont généralement des formations de type pratique. Plus de la moitié des projets met à contribution des formateurs locaux : agronomes, techniciens, enseignants. Cela permet non seulement d'améliorer le revenu de ces experts ou formateurs, mais également d'apporter une formation en langue locale. Quelques projets visent aussi à appuyer le ministère concerné à mettre en place des centres de formation. C'est le cas de l'action des Maisons familiales rurales au Vietnam et en Arménie.

3.2 La gestion des ressources terre et eau

37 projets prennent en compte la fragilité des ressources naturelles essentielles à l'agriculture : l'eau et la terre. 2/3 de ces projets ont une action directe sur la gestion de l'eau : en premier lieu vient la construction d'un périmètre irrigué, souvent avec l'utilisation d'une motopompe. Les éventuelles réparations du matériel sont assurées par l'entreprise locale qui a vendu la motopompe et c'est souvent la coopérative à laquelle adhèrent les agriculteurs qui en finance les frais. Nous avons recensé quelques mises en place de systèmes d'irrigation au goutte-à-goutte comme l'a fait le centre horticole de Lomme au Sénégal. Un projet de réhabilitation de barrage et un autre d'agrandissement d'une réserve d'eau ont tous deux été recensés au Burkina Faso par l'association Harnes - Kabouda.

1/3 des projets recensés dans ce secteur agit pour la préservation des sols, voire leur réhabilitation. Cela comprend toute action sur le sol des terrains cultivables : études de sols, pratiques naturelles de fertilisation ou de protection telles que le compost, le zai², le reboisement... La création d'un "bocage sahélier" par l'association Terre Verte est intéressante. Elle consiste à planter des arbres utilisant peu d'eau autour de cultures (maraîchères ou non), de manière à favoriser l'infiltration de l'eau dans le sol plutôt que son ruissellement en surface. C'est une excellente parade

trouvée à l'avancement du Sahel, où se situent d'ailleurs la plupart des projets incluant la gestion des ressources. Très peu de projets aborde la difficulté d'accès aux terres pour les agriculteurs.

² *Les agriculteurs appliquent la technique du Zaï (trou dont les dimensions varient selon le type de sol) pour récupérer le sol croûteux de certains espaces. Après avoir creusé les trous (pendant la saison sèche), on y ajoute de la matière organique et, après la première pluie, on recouvre cette matière d'une fine couche de terre, puis l'on plante des graines au milieu. La terre extraite du trou est épandue en billons tout autour afin d'améliorer sa capacité à conserver l'eau. cf. Page Internet de la Banque Mondiale sur la technique du zaï : www.worldbank.org*

3.3 La production agricole

Troisième secteur d'intervention principal, l'action sur la production agricole figure dans 31 projets. Cela comprend l'aménagement de l'espace agricole, le soutien ou la mise en place de production maraîchère, la production végétale visant à nourrir un élevage ou encore l'amélioration de la productivité, l'achat d'intrants (semences, engrais).

Beaucoup de projets recensés visent l'autosuffisance alimentaire et l'augmentation des revenus grâce à une meilleure productivité. Il n'est pas rare de constater le besoin de diversifier les cultures par rapport à la présence dominante d'une céréale, le riz au Mali par exemple. Quelques projets sont dédiés à la relance agricole après conflit comme celui de Peuples Humana, en Basse Casamance (soutien au maraîchage, entre autre).

Beaucoup de projets recensés dans ce domaine se concentrent sur la population féminine. En effet, les femmes expriment souvent le besoin de dégager leurs propres revenus grâce à une activité de maraîchage. L'association Addiella -Association pour le développement du village de Diella au Sénégal- a ainsi soutenu une telle initiative locale.

Autre initiative intéressante menée par Peuples Solidaires, initié par la Fédération Nationale du même nom. Par la production et la diffusion de semences certifiées au Burkina Faso, plus résistantes et de cycle court (donc qui permettent deux récoltes dans l'année) les agriculteurs ont amélioré leurs revenus. Il faut tout de même respecter un protocole strict, ce qui demande beaucoup de formation et de suivi de la part du porteur de projet.

3.4 L'équipement

28 projets s'investissent dans la mise en place, l'achat ou le don d'équipements agricoles. Généralement, les équipements fournis sont des outils agricoles, pour le travail à la main. Nous n'avons pas,

dans cette catégorie, comptabilisé les projets d'irrigation (avec moto-pompe).

Nous avons recensé de nombreux projets ayant pour objet l'achat d'une décortiqueuse à riz ou d'un moulin à mil. Les besoins ont tous été exprimés par un groupement de femmes qui souhaitent alléger leur travail et aller plus vite dans leurs tâches quotidiennes (elles passent énormément de temps à moudre le mil).

Elles peuvent ainsi se consacrer à une autre activité génératrice de revenu, le maraîchage la plupart du temps. C'est dans cette optique que l'association Saré Mala a doté un groupement de femmes d'une batteuse à riz, au Mali. Les bénéfices générés par la vente de riz permettent d'acheter de la nourriture pour la période de soudure³.

Il est important de préciser que même le plus petit don de matériel peut être sensible localement. Il est nécessaire de se poser les bonnes questions : à qui ou quel groupe appartiendra-t-il ? Cela risque-t-il pas de créer des tensions ? Qui sera chargé de son entretien ? Qui paiera les réparations ? Ces questions valent d'autant plus pour du matériel de valeur : tracteur, moto-pompe, décortiqueuse, moulin à céréales...

Un achat de matériel entre cependant dans une dynamique économique, il est donc important de ne pas négliger les fournisseurs et les artisans locaux, ce qui est pris en compte par une majorité d'acteurs conscients de cette nécessité.

³ *La "soudure" est la période qui sépare la fin de la consommation de la récolte de l'année précédente et l'épuisement des réserves des greniers, de la récolte suivante. Définition du Site du Sénat : www.senat.fr*

3.5 La transformation et le stockage

Beaucoup de projets ont pour but la transformation et/ou le stockage de produits agricoles : 26 au total, dont une forte majorité pour la transformation. Les projets sont souvent mis en place par le financement d'un matériel. Le stockage concerne la préservation des récoltes, par la construction d'un local...

Ainsi, le rachat d'une ancienne ferme d'état par l'association GDCAM -Groupement de coopératives agro-pastorales de Mulenda au Congo Brazzaville permet entre autre de stocker les récoltes avant de pouvoir aller les vendre au marché.

En outre, transformation et stockage vont de pair lorsqu'il s'agit de produits laitiers. C'est le cas, par exemple, de la Maison des Himalayas, qui agit au Népal en partenariat avec l'Institut agricole d'Hazebrouck, pour la mise en place d'une coopérative

■ autour de la fabrication de fromage de chèvre. Par ailleurs, le Lycée Agricole du Quesnoy prépare actuellement la réhabilitation d'une laiterie inutilisée au Mali après un premier projet de construction d'une stabulation.

L'expérience de l'association Misola est intéressante car elle utilise les céréales produites localement pour combattre la malnutrition dans certains pays d'Afrique de l'Ouest. Ainsi, le projet de production, de transformation et de commercialisation de la farine "misola" (mil, soja et arachide), porté par l'association du même nom, permet de soutenir les agriculteurs, les cultures locales et de générer des revenus.

3.6 L'élevage

25 projets sont liés à la mise en place d'élevage : élevage avicole, porc, piscicole, caprin. L'association Peuples Solidaires a par exemple permis à 150 femmes de démarrer un élevage avicole. Élevages sans frontière est spécialiste en la matière, avec une douzaine de projets répartis en Europe de l'Est, en Asie et en Afrique.

Au Kosovo par exemple, son action vise à améliorer les conditions de vie de plusieurs familles pluriethniques grâce à l'élevage de chèvres et, plus tard, grâce à la création d'une coopérative pour vendre le lait en produit transformé. Il arrive parfois qu'une population d'éleveurs (des nomades par exemple) s'entende avec une population de cultivateurs sédentaires pour que leurs activités deviennent complémentaires : l'éleveur donne du compost en échange de déchets végétaux pour nourrir le bétail.

3.7 La structuration d'organisations paysannes

20 projets recensés ont soutenu la création ou le renforcement d'organisations, de groupements ou de coopératives agricoles. L'accompagnement des bénéficiaires d'un même projet à s'organiser au sein d'une association favorise la pérennisation du projet.

La gestion financière et technique est ainsi prise en charge par des personnes élues ou nommées. Au moins une personne sait lire et écrire dans la langue officielle du pays. En général, cette création s'accompagne d'une petite formation à la gestion, à l'organisation de réunions. Les projets de grande envergure, tels ceux d'AFDI en Guinée Conakry et Arménie comportent tous les deux un volet de structuration d'organisations paysannes. Leur action est particulièrement intéressante avec la Fédération des paysans du Foutah Djallon, en Guinée, où elle vise à améliorer

leur représentativité par le soutien à la création d'un conseil de gestion.

3.8 La commercialisation

17 projets se préoccupent de la commercialisation des produits agricoles, transformés ou non. D'une manière générale, les projets visent à soutenir l'agriculture vivrière et le marché local. Beaucoup d'entre eux sont liés à la commercialisation par la réhabilitation du marché du village. C'est par exemple le cas de l'action de la Ville de Neuville-en-Ferrain qui, autour d'un plan pluriannuel de développement local, a notamment reconstruit le marché du village.

3.9 L'accès aux terres

Peu de projets visent l'accession à la propriété des terres cultivables. Le problème foncier représente notamment une difficulté d'ordre financier ou administratif le plus souvent. 9 projets comportent un volet d'acquisition de terres pour ensuite les donner ou les louer aux agriculteurs exploitants. C'est le cas de Terre Verte au Burkina Faso qui a mis en place un aménagement foncier : les agriculteurs participent ainsi financièrement au bon déroulement du projet.

3.10 Le micro-crédit

7 projets recensés utilisent le micro-crédit pour le lancement d'activités génératrices de revenu. L'association de jumelage Via Zogoré de la ville de Linselles utilise cette pratique pour aider un groupement de femmes burkinabè à acquérir un moulin à céréales. Pour les projets de l'association Elevages sans frontières, il s'agit de micro-crédit en nature, c'est-à-dire du don d'un certain nombre d'animaux et remboursement avec les animaux nés ensuite, au profit de nouveaux bénéficiaires. C'est le "passage du don".

Le suivi est capital dans ce type de projet, et nécessite beaucoup de rigueur et de soutien pour rembourser le crédit, qu'il soit en nature ou en argent. Le micro-crédit demande impérativement une bonne analyse de terrain et une excellente communication entre tous les acteurs du projet. S'il est bien mis en place, il permet à une population donnée d'accéder à l'autonomie financière.

4. MÉTHODOLOGIE DE PROJETS, SUIVI ET ÉVALUATION

4.1 Une demande locale fortement exprimée

La faiblesse du soutien local à l'agriculture vivrière dans certains pays incite les agriculteurs à demander un soutien à des structures de solidarité internationale. Généralement les agriculteurs ont besoin d'un coup de pouce financier pour améliorer leur productivité : achat d'un attelage, d'une charrue, de semences... La plupart du temps un groupement est déjà constitué, le projet vise donc la totalité du groupement et bénéficie par la suite indirectement aux familles, à la communauté.

Dans 87% des projets recensés, le porteur de projet du Nord-Pas de Calais affirme qu'il répond à une demande locale. Pour le reste des projets, il s'agit souvent d'une proposition d'une structure régionale ou nationale française. Par exemple, l'entreprise Sunubio a proposé à divers paysans de les former, grâce à des acteurs locaux, à l'agriculture biologique, de les accompagner financièrement dans leur certification et d'acheter leurs produits à un prix équitable. L'entreprise est aujourd'hui de plus en plus sollicitée par les populations qui ne font pas partie de son réseau.

4.2 Diagnostic de terrain, implication des autorités locales

Suite à l'expression de la demande, 80% des projets ont fait l'objet d'une analyse des besoins avec la population concernée ou ses représentants. Seulement 24% des analyses ont été réalisées en collaboration avec les autorités locales (maire, chef de village, comité de jumelage) ou avec une structure nationale locale (Ministère de l'Agriculture, par exemple). Autant se basent sur un document local d'orientation de la politique agricole ou du développement du village. Les collectivités engagées dans la coopération ont pour la plupart signé un "Plan local de développement" au sein duquel l'agriculture peut être incluse. En revanche, 5% de ces analyses ont été réalisées avec une structure ou des experts français (étudiants d'une école supérieure, experts en agronomie, en hydraulique).

Les difficultés à réaliser toutes les activités prévues apparaissent souvent lorsque le contexte local n'a pas été profondément analysé. Elles ont pour conséquence de retarder le projet ou de ne pas obtenir tous les résultats attendus.

Par exemple, si l'on élabore un projet pour un groupe particulier d'un village, il faut veiller, à ce que le reste de la population ne se sente pas lésé et perturbe le bon déroulement du projet. Il est important que le projet profite globalement au maximum de personnes d'une région donnée.

4.3 Budget des projets

52% des projets présentent un budget inférieur à 20 000 €, voire largement en dessous : de 3 000 à 10 000 € pour une grande partie de ces projets. En général, ces projets complètent une action de longue durée de la part de l'association porteuse de projet, qui bien souvent s'investit dans d'autres domaines que l'agriculture. Certains rencontrent des difficultés à obtenir des cofinancements et préfèrent revoir le budget d'un projet à la baisse et/ou augmenter l'autofinancement.

30% des projets présentent un budget compris entre 20 000 et 100 000 €. 17% sont au-delà, sur des projets pluri annuels touchant un grand nombre de bénéficiaires. Ces projets sont en général menés par des associations d'une certaine envergure et spécialisées dans le domaine agricole. C'est par exemple de tels projets que l'Union européenne soutient financièrement. C'est le cas par exemple d'Un filleul pour Madagascar, Essor, Peuples solidaires, AFDI.

Quelques autorités administratives des pays concernés apportent une contribution financière aux projets. C'est le cas par exemple des Ministères de l'Agriculture camerounais et népalais, de la communauté rurale de Keur Madiabel (Sénégal), de la municipalité de Sélinkegny (Mali).

4.4 Suivi, évaluation et pérennisation du projet

Suivi

Suivre l'évolution des différentes étapes d'un projet est une activité à part entière, surtout pour de gros projets. Coordonner les activités nécessite une personne sur place en permanence.

La plupart des structures recensées en Nord-Pas de Calais ne peuvent employer une personne permanente. Ce rôle est alors assuré par un membre de la structure partenaire locale. Il est fréquent d'employer quelqu'un pour une activité ponctuelle (formation, par exemple), auquel cas le personnel local est bien sûr privilégié. Le rôle des partenaires locaux – souvent associations ou autorités du pays en question – est rarement financier, mais plutôt organisationnel et/ou technique. Lors de la mise en œuvre,

- les acteurs du Nord-Pas de Calais sont amenés à se déplacer
- pour une période donnée sur le terrain.

Pérennisation

Essentielle à prendre en compte dès le début, la pérennisation du projet est réfléchi dans 2/3 des projets recensés. La gestion technique du matériel est en général assurée par le partenaire local du projet. Le financement de son entretien, par contre, nécessite souvent un soutien continu du porteur de projet du Nord-Pas de Calais.

Le domaine de l'agriculture représente un réel potentiel économique puisqu'il permet de créer des revenus et de produire au niveau local pour vendre dans l'environnement proche. Ainsi, une fois le coup de pouce de départ donné, les groupements bénéficiaires peuvent eux-mêmes racheter leurs semences pour l'année suivante. Parfois, il est prévu dès le départ que les revenus générés soient utilisés en partie pour un autre domaine que l'agriculture comme l'entretien du centre de santé. Ce principe de développement intégré donne les moyens à toute une communauté d'agir ensemble pour son bien-être, suivant les compétences de chacun.

Évaluation

Pour 52% des projets, c'est en général un an après la mise en œuvre du projet qu'a lieu un second voyage d'évaluation ou de poursuite du projet. Entre-temps, des échanges réguliers par courrier, par téléphone ou Internet avec les partenaires locaux permettent un suivi à distance. Dans la plupart des cas, l'évaluation se fait par la structure porteuse de projet, sur le terrain et en fin de projet. Réalisée avec les bénéficiaires, il est rare que les autorités locales soient mises à contribution dans cette phase finale de projet.

3 projets ont été évalués par une structure indépendante, souvent sur demande des financeurs du projet (Union européenne notamment). C'est le cas de l'ONG Essor.

4.5 Sensibilisation en Nord - Pas de Calais

La majorité des associations recensées communique sur les actions menées, ceci afin de sensibiliser le public aux problématiques de développement, de récolter des fonds et de se faire connaître. La Semaine de la Solidarité Internationale (3^e semaine de novembre) permet de faciliter cet échange entre acteurs de la solidarité internationale et grand public. D'autres évènements ponctuels

organisés par la structure (en général associative ou scolaire) ont lieu pendant l'année : soirées à thème, rencontres, échanges au sein du réseau Lianes coopération ou autre, expositions, vente de DVD sur un projet de l'association par exemple.

4.6 Enseignements et recommandations issus des pratiques

"Se rendre compte sur place" est le maître mot de la majeure partie des acteurs.

La viabilité du projet dépend avant tout de sa préparation, du diagnostic de terrain, surtout de l'adhésion et de l'implication des bénéficiaires. Beaucoup s'accordent sur le fait qu'il ne faut en aucun cas imposer ses méthodes car la réussite du projet tient à la motivation et l'adhésion de la population. Les difficultés rencontrées par les acteurs semblent résider dans la recherche de financement. Le rapprochement avec Lianes coopération et chargés de mission des partenaires financiers, la mise en réseau sont mis en avant comme facteurs de réussite.



10

Fiches de bonnes
pratiques

Partenariat avec l'Institut de formation agrovétérinaire en République Démocratique du Congo

ISA - Institut supérieur d'agriculture de Lille



Contexte

Dans le cadre d'un projet pédagogique solidaire depuis 1996, l'ISA -Institut supérieur d'Agriculture- accompagne l'ISAV -Institut agrovétérinaire de Kinshasa. Ce partenariat a pour objectif d'aider l'ISAV à se constituer une équipe d'enseignants permanents compétents et sensibilisés à une démarche de développement et de création d'activité à partir de l'agriculture et de l'élevage.

Ce partenariat vise également à valoriser les compétences locales, qui deviennent ensuite formateurs des étudiants de l'ISA de Lille sur les problématiques d'agronomie tropicale.

Réalisations

Depuis 1996, l'ISA a accueilli et formé 6 enseignants congolais qui constituent désormais l'ossature principale de l'équipe d'enseignants permanents de l'ISAV. Des étudiants français en équipe avec les étudiants congolais, encadrés par des enseignants des deux instituts, ont réalisé des diagnostics agronomiques et dégagé des projets de développement pour des villages de la banlieue de Kinshasa, ainsi que des implantations de réfugiés de la capitale.

Trois projets sont en cours de fonctionnement. Le premier consiste à améliorer la production maraîchère périurbaine

par le conseil agronomique et la mise à disposition de semences de qualité, le conseil et la multiplication des semences étant réalisés par l'ISAV. Le deuxième projet propose des solutions à la conservation des produits agricoles par la création d'un atelier de transformation des produits végétaux et animaux.

Cet atelier a bénéficié d'un financement du ministère des Affaires étrangères français et sert à la fois d'atelier pédagogique pour l'ISAV mais aussi d'atelier relais pour les créateurs d'activité.

Le troisième projet, dans le cadre de l'année de la pomme de terre de la FAO -Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation, et en partenariat avec Mc Cain Europe, porte sur l'étude des possibilités de relance de cette production en alternative au "tout manioc" de l'alimentation actuelle. Où se pose également la problématique de la production de semences (plants).

À retenir

- La réelle réciprocité des échanges pédagogiques
- Dans le contexte local, la nécessité d'aller plus loin que la formation, en accompagnant la création d'activité des jeunes diplômés

Partenaires techniques

- Ambassade de France à Kinshasa
- Crédit Agricole
- Mc Cain Europe
- FAO -Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation

Financements

ISA : 8000€ par an environ depuis 7 ans + suivant les années et les partenaires concernés

Plus d'informations

ISA -Institut supérieur d'Agriculture de Lille
48 Bd Vauban - 59046 Lille CEDEX
Bruno GUERMONPREZ • Tél : 03 28 38 46 12
b.guermonprez@isa-lille.fr

Appui technique, économique et politique de la Fédération des paysans du Foutah Djallon (Guinée)

Association AFDI - Agriculteurs français et développement international Nord - Pas de Calais (St Laurent Blangy)



Contexte

AFDI Nord - Pas de Calais accompagne une organisation paysanne guinéenne, la FPDF - Fédération des paysans du Foutah Djallon, depuis 1992, tant au niveau des techniques agricoles que de la formation des responsables. La Fédération des paysans du Foutah Djallon regroupe 18 000 adhérents et appuie ses membres par du conseil agricole en facilitant l'accès aux intrants, en organisant des démarches collectives de commercialisation et en représentant leurs intérêts auprès des pouvoirs publics. Elle sollicite AFDI afin de mobiliser des compétences pour les accompagner dans différents domaines. En 2006, AFDI et la Fédération des paysans du Foutah Djallon ont décidé d'élaborer ensemble un projet sur 3 ans qui porte sur l'acquisition de nouvelles techniques agricoles, le renforcement du conseil agricole et la formation des responsables - cadres et élus - de la FPDF.

Réalisations

La Fédération des paysans du Foutah Djallon a choisi de développer la culture mécanisée de la pomme de terre sur des terres jusque là peu exploitées, et a sollicité l'appui d'AFDI pour un accompagnement. Des échanges ont permis de l'aider dans le choix du matériel le plus adapté. Plusieurs formations en France et en Guinée ainsi que des missions d'appui ont été organisées sur l'utilisation du matériel, son entretien... en mobilisant les compétences locales et françaises les plus appropriées.

Des réflexions sont également menées sur la gestion de l'utilisation collective du matériel. Enfin, des formations et des échanges sont organisés sur la gestion de la fertilité des sols.

En continuité avec l'appui technique, AFDI accompagne la FPDF dans la mise en place auprès de ses membres d'un conseil agricole au sens large, c'est à dire à la fois technique et économique.

Cet appui se traduit par l'organisation de formations, par la mobilisation de compétences françaises pour accompagner cette démarche mais aussi par l'organisation de voyages d'études auprès d'autres organisations paysannes africaines ayant mis en place un dispositif similaire.

Consciente qu'une organisation paysanne est un acteur important du développement des territoires, la Fédération des paysans du Foutah Djallon a sollicité l'appui d'AFDI pour former ses responsables - élus et salariés - à la gestion administrative et financière d'une organisation, à la représentation et à la défense des intérêts de ses membres auprès des pouvoirs publics, à la répartition des rôles entre élus et salariés. Pour cela, AFDI mobilise des compétences en France auprès des organisations agricoles françaises, organise des formations, des ateliers d'échange entre agriculteurs qui enrichissent tout autant les Guinéens que les Français.

À retenir

- La définition du projet a été réalisée conjointement par AFDI et son partenaire, pour l'adéquation avec les besoins des populations locales, une bonne appropriation du projet et une pérennisation des acquis une fois le projet terminé.
- Une bonne connaissance entre partenaires et une bonne vision du contexte local et national sont indispensables à la réussite du projet.

Partenaires techniques et financiers

- **En Guinée** : la FPDF - Fédération des paysans du Foutah Djallon
- **En France** : organisations agricoles (Chambres d'Agriculture, syndicalisme, coopératives, centres de gestion...)

Projet de 90 000€ financé par l'Union européenne et le Crédit Agricole.

Plus d'informations

AFDI Nord - Pas de Calais
56 avenue R. Salengro - BP 136 - 62054 St Laurent Blangy CEDEX
Tél : 03 21 60 57 48
Contact : Jean-Marie TASSAERT, Président et Marie PAVIOT, coordinatrice, afdi-npdec@pdc.chambagri.fr

Installation d'élevages de chèvres laitières dans des familles rurales du Kosovo

Association Élevages sans frontières (Wasquehal)



Contexte

Dans le Kosovo rural, la guerre a anéanti l'emploi et décimé les troupeaux : les familles paysannes ruinées ont besoin d'aide.

Or cette région de culture méditerranéenne a conservé la mémoire de l'élevage ancestral des petits ruminants.

En 2005 à Istogut au Kosovo, l'association Élevages sans frontières va installer 90

chèvres de race alpine dans 14 familles, sur le principe du micro crédit en animaux. Située au pied des montagnes dans le nord ouest du pays, la commune dispose de pâturages et d'eau pure, et la population est habituée à la consommation de fromage.

Réalisation

Par la promotion de la production du lait de chèvre, les objectifs sont de deux ordres : à court terme, améliorer l'alimentation quotidienne des familles, en apportant notamment des protéines aux enfants et aux personnes âgées. À plus long terme, il s'agit de créer une activité génératrice de revenu qui aide les familles à s'extraire de la pauvreté. Enfin, l'élevage caprin fédère la population d'un même village et contribue à l'essor social. Élevages sans frontières travaille en partenariat avec une antenne locale qui connaît bien le contexte de son pays. Le choix des bénéficiaires répond à des critères précis : les familles doivent disposer d'un minimum de terrain, d'une motivation forte, adhérer à un groupement agricole reconnu, s'engager à suivre un cycle de formation à la gestion de l'élevage et surtout à respecter le contrat du "passage du don". Il s'agit d'une forme de micro crédit par lequel la famille rend à une nouvelle famille autant d'animaux nés dans l'élevage qu'elle en avait reçus au départ. L'engagement est également pris de transmettre le savoir faire acquis.

Le calendrier de l'action s'est établi ainsi :

Printemps 2005 : Élevages sans frontières et son partenaire local rencontrent les membres de l'association "Blegtori" au cours d'une réunion d'information, à la suite de laquelle les familles bénéficiaires sont sélectionnées.

Été 2005 : Alors que les futurs éleveurs suivent un cycle de formation sur l'élevage rationnel de la chèvre (alimentation, soins vétérinaires, reproduction, hygiène du lait etc.), ils reçoivent une aide en matériaux afin d'aménager des abris rudimentaires en bois, et stockent du foin sous forme de meules.

Octobre 2005 : 90 chèvres et 5 boucs, importés de France par camion, sont répartis dans 14 familles de communautés différentes (Albanais, Roms et Bosniaques).

Juillet 2006 : Cérémonie de passage du don : 22 chevrettes et 3 jeunes boucs sont "passés" à 4 nouvelles familles.

Juillet 2007 : 2^e passage du don - 35 chevrettes et 4 jeunes boucs sont "passés" à 6 nouvelles familles.

Août 2008 : 3^e passage du don pour 5 familles. À chaque fois, des contrats sont signés et des sessions de formation organisées.

2009-2010 : Considérant que les éleveurs deviennent autonomes, le suivi du projet va s'espacer progressivement.

Ainsi, 3 ans après l'arrivée des chèvres, le nombre de familles bénéficiaires a doublé. Outre l'auto consommation profitant aux nombreux enfants, les excédents de lait sont vendus en direct : 1€/litre de lait et 4€/kilo de fromage (type feta). Pour cette population particulièrement déshéritée, voire marginalisée en ce qui concerne certaines ethnies, l'impact économique et social du projet est déjà considérable. Les chèvres donnent jusqu'à 700 litres de lait chaque année, soit 2 à 3 fois plus que n'en feraient celles de race locale. L'intérêt particulier de la chèvre alpine est l'étalement de sa production sur près de 10 mois dans l'année, garantissant une source de revenu régulier pour la famille.



À retenir

- L'effet multiplicateur et très fédérateur du micro crédit en animaux
- Le choix rigoureux des bénéficiaires de départ, qui deviendront les relais du savoir faire quand Élevages sans frontières se retirera
- L'importance d'un engagement clair et précis entre les partenaires par la signature d'un contrat
- La nécessité d'appuyer l'aide en animaux par une formation complète et durable des bénéficiaires

Partenaires techniques

- L'antenne locale "Heifer Kosova"
- L'association des éleveurs "Blegtori"

Partenaires financiers

- Donateurs particuliers et écoles en France
- Heifer Project International (USA)

Plus d'informations

Une courte vidéo sur l'action au Kosovo est à voir sur le site d'Élevages sans frontières, de la documentation et des supports pédagogiques sont disponibles sur demande.

Association Élevages sans frontières :
41 rue Delerue - 59290 Wasquehal
Tél : 03 20 74 61 72 • Fax : 03 20 31 42 84
contact@elevagessansfrontieres.org
www.elevagessansfrontieres.org



Freiner l'exode rural en améliorant durablement les conditions de vie des agriculteurs familiaux

Association Essor (Marcq en Barœul)



Contexte

Le Brésil connaît de grandes difficultés à promouvoir le développement durable de son agriculture familiale et l'exode rural ne cesse d'augmenter depuis les années 50, notamment dans la région du projet, le Bas Tocantins, zone d'occupation ancienne, dépourvue depuis toujours d'industrie, dont la principale activité est l'agriculture familiale. La zone de coopération connaît des pratiques extractivistes (cueillette, chasse, culture du manioc sur brûlis, pêche, exploitation du bois, ...) ainsi qu'une forte pression sur les ressources naturelles. Le métier d'agriculteurs est fortement dévalorisé et ceux-ci rencontrent de grandes difficultés à dialoguer avec les pouvoirs publics et à se faire entendre. Les petites écoles rurales s'arrêtent en 4^e année de primaire, ce qui favorise l'exode rural. Les solutions proposées par Essor et son partenaire brésilien l'APACC - Association Parense de soutien aux communautés défavorisées, sont de :

- Renforcer les compétences techniques des familles rurales en leur offrant une véritable formation professionnelle agricole longue (18 mois), incluant l'expérimentation participative d'innovations.
- Former et animer un réseau de multiplicateurs qui continueront après le projet à apporter des conseils techniques aux familles et assurer la communication avec les services publics.
- Permettre aux enfants d'agriculteurs de terminer leurs études primaires tout en recevant une formation agricole grâce à une maison familiale rurale.

- Renforcer la capacités des familles rurales à dialoguer avec les pouvoirs publics et à s'organiser pour revendiquer des services de qualité.
- Renforcer les organisation locales : syndicats, coopératives, et associations.

Réalisations

La réalisation s'étale de 2000 à 2004 pour la 1^{re} phase dans le municipale (commune) de Cameta puis une extension à trois municipales de 2004 à 2008 (Cameta, Limoeiro de Ajuru, Oeiras do Para) du Bas-Tocantins. Le projet concerne 2 500 familles de petits agriculteurs familiaux et 150 jeunes.

Principales actions menées :

- Formation agricole et expérimentation participative d'innovations au sein des communautés rurales ; puis mise en place d'un réseau de "paysans multiplicateurs" qui se chargent de l'appui et du conseil technique aux autres agriculteurs.
- Formation des femmes en santé préventive et en citoyenneté et mise en place d'un réseau de multiplicatrices qui informent et conseillent les familles sur les questions de santé.
- Mise en place d'une école agricole fonctionnant en alternance sur le modèle des maisons familiales rurales pour la formation (enseignement fondamental + agricole).
- Renforcement institutionnel des associations, des syndicats et des coopératives locales.
- Renforcement de l'organisation interne des communautés rurales et de leur capacité à influencer sur les politiques publiques par l'élaboration de plans de développement communautaire et la création de conseils communautaires de développement rural.
- Capitalisation et échanges d'expérience, divulgation du projet et participation dans les réseaux et les rencontres régionales et nationales sur l'agriculture familiale.

Résultats obtenus

- 1 500 agriculteurs ont reçu une formation, amélioré leur compétence professionnelle, modifié leurs pratiques et adoptés des méthodes de productions plus respectueuses de l'environnement
- Augmentation très forte des rendements sur certaines cultures : farine de manioc, açaï, poivre

- Diversification des systèmes de production avec introduction de maraîchage, apiculture, pisciculture, fruiticulture, et plantation d'arbres.
- Préservation de la biodiversité et réduction des gaz à effet de serre par l'adoption de méthodes agro écologiques : l'agro foresterie, le compost, l'arrêt du brûlis, la gestion durable des forêts d'açai, le reboisement (125 000 arbres plantés)
- 180 paysans multiplicateurs assurent la continuité du projet en apportent informations et conseils techniques à plus de 4000 agriculteurs dans 50 communautés rurales
- 1000 femmes formées en santé préventive ont amélioré leurs pratiques d'hygiène et de traitement de l'eau. Elles réalisent le dépistage et la prévention de la malnutrition, des cancers et des principales maladies et ont amélioré en quantité et qualité l'usage des plantes médicinales.
- 107 multiplicatrices en santé et citoyenneté apportent des informations et des conseils à près de 4000 familles et 2000 enfants et contribuent à l'élaboration et au contrôle social des politiques publiques de santé.
- La MFR - Maison familiale rurale- est dirigée par une association de parents et 140 jeunes ont achevé leur cursus.
- La concertation entre les leaders communautaires et l'élaboration de plans de développement communautaire a permis aux communautés de conduire leur revendication de manière plus organisée et plus efficace mais n'a pas donné lieu à la création de structures pérennes.
- L'APACC est connue et appréciée par l'ensemble des acteurs au point qu'on parle dans la région du "modèle APACC" d'appui à l'agriculture. Elle a obtenu des financements pour poursuivre son action dans la région.
- Des références techniques et méthodologiques en faveur du développement durable ont été instaurées : d'une part, adaptation au contexte des techniques agro écologiques déjà pratiquées dans d'autres zones mais encore nouvelles pour la région du bas Tocantins (utilisation de légumineuses pour améliorer la fertilité des sols, agro foresterie, culture sous ombrage, ...); d'autre part, introduction d'une méthode basée sur la formation des agriculteurs afin qu'ils aient les moyens de décider eux-mêmes de l'orientation, reconnue par l'ensemble des acteurs comme beaucoup plus efficace que les méthodes traditionnelles de vulgarisation "descendantes" et liées au crédit.

À retenir

Points positifs :

- Améliorations des compétences des agriculteurs.
- Grande efficacité de la méthode de formation agricole longue, multi disciplinaire et pratique.
- Pérennisation du dispositif d'appui via un réseau de paysans multiplicateurs.
- Instauration d'une relation de confiance et renforcement de la légitimité du projet pour aborder des questions plus «politiques» (citoyenneté, formes d'organisation, réflexion sur le rôle des services publics), participation populaire et démocratie locale.

Points Faibles :

- La pérennité du dispositif d'appui n'est pas garantie car il repose sur des multiplicateurs bénévoles et ne peut se maintenir sans un appui permanent de l'APACC ou des services publics.
- Le renforcement institutionnel des coopératives et des syndicats locaux à été très réduit car il s'est heurté à la réticence des dirigeants qui y voyaient un risque de remise en cause de leurs pratiques et de leur pouvoir.

Partenaires techniques

- Projet réalisé en consortium avec Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières
- Mise en œuvre par l'APACC - Association Parens de soutien aux communautés défavorisées, ONG brésilienne, partenaire principal
- Partenariat avec un syndicat de travailleurs ruraux dans trois communes
- Collaboration avec les services municipaux d'appui à l'agriculture et les conseils municipaux de développement rural

Partenaires financiers

(budget 2,5 millions d'euros en 8 ans)

- Union Européenne, MAEE - Ministère des affaires étrangères et européennes
- Fondation Michelham, CFSI - Comité français pour la solidarité internationales
- La Redoute

Plus d'informations

ESSOR - 92 rue de la Reine Astrid - 59700 Marcq en Barœul
Tél : 03 20 83 04 15 • essor.contact@free.fr

Développement de l'agriculture et restauration de l'environnement dans l'Est du Burkina Faso

Association Loos N’Gourma (Loos en Gohelle)



Contexte

Depuis 1998, l'association Loos n’Gourma soutient des projets dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'artisanat en milieu rural dans la région de Kantchari-Sampiéri, Province de la Tapoa au Burkina Faso.

Dans cette région, les activités agricoles et pastorales sont prédominantes ; il s'agit principalement d'une agriculture vivrière. La pauvreté des sols, les pratiques culturales inadaptées, le manque d'aménagement et le faible niveau d'organisation et de formation des producteurs donnent des rendements extrêmement bas. L'on déplore également le sous-équipement des agriculteurs et le faible niveau de pluviométrie.

Devant ce constat, à la demande de ses partenaires, Loos N’Gourma s'est engagée depuis 2004 dans l'appui à l'agriculture.

Réalisations

L'association Loos N’Gourma intervient comme facilitateur en mettant ses moyens financiers et humains dans la concertation et la recherche d'actions.

La première étape a consisté à établir un diagnostic participatif, à définir les potentialités humaines et environnementales existantes à Sampiéri. Pour l'association, il était primordial de valoriser toutes les ressources locales et de faire en sorte que les paysans soient concepteurs, acteurs et bénéficiaires du processus de développement. L'agroécologie a été choisie pour sa démarche associant le développement agricole à la protection de l'environnement, basée sur la reconnaissance

des savoirs et savoir-faire paysans. L'AVAPAS -Association pour la vulgarisation et l'appui aux producteurs agroécologistes au Sahel- de Kamboincé (Burkina Faso) vient en appui pour la réalisation du programme de développement de l'agriculture et de restauration de l'environnement.

Dans un premier temps, 3 paysans ont bénéficié de formations : restauration et fertilisation des sols, compostage, techniques d'aménagement de sites antiérosifs, lutte phytosanitaire naturelle... Ils ont pu appliquer cet enseignement sur un champ pilote. Les résultats ont été concluants, les rendements très encourageants et les paysans alentour se sont vite intéressés à la démarche. Un Groupe "agroécologie tropicale" s'est constitué et l'un des paysans formés est devenu formateur. Un Centre de formation et un centre d'hébergement ont également été construits pour l'accueil des stagiaires et des formateurs. Depuis 2005, deux sessions de formation ont lieu chaque année pour environ 40 paysans avec un suivi individuel, et l'AVAPAS vient régulièrement appuyer les paysans et le Groupe Agroécologie tropicale dans leur démarche. Chaque paysan formé appartient à un Groupement auquel l'association Loos N’Gourma fournit l'équipement nécessaire pour l'application des méthodes agroécologiques. Deux bâtiments "magasins" sont construits chaque année pour le stockage des céréales et des outils du Groupement. À ce programme viennent s'ajouter des cours d'alphabétisation et l'accès à des financements (prêts d'honneur de l'association Loos N’Gourma) pour le passage à la culture attelée. Parallèlement à ce projet sont entreprises des actions de reboisement.

Résultats

Les rendements ont été nettement améliorés pour les paysans ayant bien appliqué les méthodes.

Des champs sont maintenant aménagés avec des cordons pierreux constituant un rempart contre le ruissellement lors des pluies diluviennes qui emportent la terre arable. Certains paysans ont même entouré leurs champs d'une haie vive.

La méthode zaï (Cf. encadré ci-dessous) et l'utilisation du compost redynamisent les terres et améliorent nettement les rendements. Il y a une forte demande en formation et le programme s'étend aux villages environnants.

Par le renforcement de la prise de conscience au niveau local, ce programme, basé sur l'agroécologie qui concilie production, préservation du patrimoine nourricier et environnement naturel, permet un développement agricole durable et reproductible.

LA TECHNIQUE DU ZAÏ

Le zaï est une technique traditionnelle originaire du Nord Burkina pour restaurer la productivité des sols.

À la saison sèche, le paysan prépare son terrain en creusant des trous en forme d'entonnoir. Il y dépose du compost. Dès les premières pluies, il peut commencer à semer. En concentrant le compost et l'eau autour de la plante cultivée, celle-ci peut supporter des moments de sécheresse au cours de la saison des pluies, si celles-ci sont irrégulières. La perméabilité du sol est augmentée ce qui favorise une humectation du sol et une bonne utilisation des éléments minéraux apportés par le compost.

Cette technique améliore considérablement les rendements, régénère les sols et récupère les terres dégradées après quelques années de pratique zaï. Cette pratique est menée avec succès et gagne du terrain au Burkina Faso et dans d'autres pays sahéliens contribuant ainsi à la restauration et à la préservation de l'écosystème sahélien.



À retenir

- Une étude préalable avec les bénéficiaires
- La démarche participative avec des paysans concepteurs, acteurs et bénéficiaires
- La sensibilisation et la formation continue essentielles
- L'appui à l'équipement nécessaire
- Le partenariat Sud - Sud privilégié
- L'orientation agroécologique, autonomisante et libéralisante

Partenaires techniques

- Le Groupement Fiimba
- L'AVAPAS - Association pour la vulgarisation et l'appui aux producteurs agroécologistes au Sahel
- Les différents groupements de paysans de la région de Sampiéri/Kantchari

Partenaires financiers

- La Région Nord - Pas de Calais /Fonds SISA
- Le Département du Pas de Calais
- La Ville de Loos en Cohelle
- La Fondation Nicolas Hulot
- La Fondation "Frères d'Espérance"

Plus d'informations

Association Loos N'Gourma
Tél : 03 21 78 39 54
bouquet.beatrice@free.fr

Lutter contre la malnutrition avec les ressources des pays

Association Misola (Calais)



Contexte

Depuis 1993, l'activité de Misola vise à contribuer à l'amélioration de l'état nutritionnel des populations et notamment des enfants âgés de 6 à 60 mois, des femmes enceintes et allaitantes en mettant à leur disposition une farine de complément pour satisfaire leurs besoins nutritionnels spécifiques : la farine MISOLA à base de Mil, Soja et Arachides. Les unités de production Misola ayant adhéré à la charte sont présentes au Burkina Faso, au Sénégal, au Mali et au Niger.

S'appuyant sur des unités de petites tailles, l'objectif de Misola est de familiariser les populations à l'utilisation de cette farine d'excellente qualité nutritionnelle afin de développer des habitudes de consommation. Cette action doit, d'une part, contribuer à améliorer le statut nutritionnel des enfants et de leurs mères et, d'autre part, à renforcer les efforts de sensibilisation en cours pour un changement de comportement en matière nutritionnelle et sanitaire.

L'activité des unités est donc amenée à se développer ces prochaines années. C'est pourquoi l'objectif de Misola est de pérenniser le fonctionnement de chacune des unités créées par le financement de coordinateurs et d'animatrices ainsi que par le soutien à la mise en place de fédérations autonomes. Pour y parvenir, nous avons défini une stratégie que nous avons souhaitée adaptée aux spécificités du pays, de l'activité et des populations ciblées. Elle vise, entre autres choses, à améliorer le niveau de production actuel, à garantir une qualité irréprochable au produit, mais aussi à développer des actions de formation dans de nombreux domaines : économie, gestion, vente, communication, information, hygiène, santé....

Pour Misola, offrir à chacune de ces unités l'opportunité de pouvoir acquérir les clés de son autonomie, permet également de faire émerger de possibles alternatives internes au problème de santé publique en général et de malnutrition en particulier.

Réalisations

La fabrication de la farine Misola aliment de complément à l'allaitement maternel - s'articule autour des principes suivants :

- d'excellente qualité nutritionnelle
- adaptée aux nourrissons (consistance)
- accessible financièrement
- facile à préparer
- composée de denrées locales
- fabriquée artisanalement par des associations féminines
- reproductible localement
- et bénéficie de promotion et d'éducation à son utilisation

La farine est obtenue par le mélange suivant Mil grillé (60%), Soja grillé (20%), Arachide grillée (10%), Sucre (9%), Sel (1%).

L'adaptation à des organismes malnutris nécessite en outre l'adjonction de compléments minéralo-vitamineux et d'amylase pour améliorer la densité énergétique. La formule élaborée correspond ainsi aux normes déterminées par l'OMS. Fabriquer un aliment destiné aux enfants implique une sécurité bactériologique maximum qui correspond aux recommandations internationales. Elle est acquise de la façon suivante :

- Formation exigeante quant à l'hygiène de la fabrication (formation et contrôles sur place).
- Analyses régulières chimiques et bactériologiques dans les pays et en France (laboratoire départemental du Pas de Calais) par des prélèvements d'échantillons. De même sont contrôlées les qualités nutritionnelles.
- Arrêt et correction de la fabrication de l'atelier dont les résultats ne seraient pas satisfaisants.

Les associations féminines sont sélectionnées selon des critères rigoureux de savoir-faire et de gestion. Elles bénéficient de formation qualité, gestion et marketing. Elles signent la charte d'adhésion au projet qui les contraint à respecter les normes de fabrication de la farine Misola.

Par ailleurs, au cours des années, l'association Misola a mis au point des techniques de fabrication artisanale qui ont fait leurs preuves. Chaque matériel est fabriqué ou acheté sur le marché local. La collaboration avec les artisans est permanente.

Développement d'un périmètre maraîcher à Sélinkégný avec creusement de puits au Mali

Association de jumelage-coopération Roncq-Sélinkégný (Roncq)



Contexte

L'association de jumelage-coopération Roncq-Sélinkégný et l'Association pour l'aide au développement de Sélinkégný regroupant des migrants originaires de Sélinkégný à Paris, travaillent avec les villageois, depuis 1987, au développement de Sélinkégný dans les domaines agricole, sanitaire, scolaire, culturel, économique et social.

Sélinkégný est situé dans la commune de Bafoulabé, en région de Kayes, dans le sahel malien. Depuis 1999, l'association des femmes de Sélinkégný souhaitait un jardin pour développer la culture de contre saison (novembre à mars). En décembre 2002, un périmètre maraîcher d'un hectare clôturé doté d'un puits devient une réalité. Son développement est rapidement freiné par le tarissement du puits qui met 24 heures à se recharger. Dès 2005, un deuxième puits est creusé dans le périmètre, mais il ne fait que différer les difficultés d'arrosage dans le temps.

Réalisations

De 2005 à 2007, des contacts sont pris avec la Direction régionale de l'Hydraulique à Kayes, avec la coopérative des ouvriers puisatiers de Kayes, l'association pS Eau - programme Solidarité Eau, le GRDR - Groupement de recherche et de réalisation pour le développement rural (rencontré au colloque Eau et assainissement organisé par Lianes coopération en 2007),

avec l'antenne de la Région Nord-Pas de Calais à Kayes et la chargée de mission Mali à Lille.

Au périmètre maraîcher, le manque d'eau provoque une désorganisation du travail, restreint le nombre de planches (parcelles de 1,2x4m) susceptibles d'être mises en culture, et nuit à la qualité des récoltes. Pour être certaines d'obtenir de l'eau, les femmes se précipitent dès 15h pour arroser par aspersion sous un soleil au zénith plutôt qu'en soirée.

Leur travail s'alourdit, les récoltes sont plus aléatoires, toute la surface disponible n'est pas cultivée. À terme, le maraîchage est en péril alors que les résultats obtenus depuis 2003 sont patents.

En janvier 2008, munie des études et des réflexions des trois années écoulées, en lien avec la "commission jardin" du village, avec les techniciens de l'AIDEB - Association pour le développement du cercle de Bafoulabé, les techniciens agricoles et arboricoles, l'association ronquoise s'engage dans le surcreusement et la sécurisation des deux puits existants et le creusement d'un troisième en diagonale des deux premiers.

Un contrat est passé avec un puisatier travaillant avec l'AIDEB et les travaux commencent dès février 2008 pour se terminer fin mai. L'expérience conduit l'association de Jumelage-coopération à abandonner l'idée d'une pompe de relevage de l'eau fonctionnant au gazole, en raison de la faiblesse des revenus des femmes de Sélinkégný. Elles souhaitent d'abord développer les cultures et rentabiliser la location de leurs planches ; l'association de jumelage-coopération Roncq-Sélinkégný souhaite juger des résultats après une deuxième saison de pleine exploitation.



À retenir

- 7 mois de cultures de contre saison : pour la première fois à Sélinkégný, la culture maraîchère n'a pas cessé de décembre 2007 à juin 2008
- 900 à 1200€ : c'est l'estimation de l'économie réalisée par l'association des femmes, selon les années et les produits cultivés, en récoltant sur place oignons, gombos, aubergines, salades, tomates, haricots, betteraves, choux, jusqu'ici achetés à Bafoulabé
- 15 000€ : c'est le montant du surcreusement et de la sécurisation des deux puits existants et du creusement d'un troisième puits équipé.
- Diversification alimentaire : la culture des légumes apporte un complément et une diversification alimentaires au traditionnel mil ; l'introduction de légumes nouveaux (aubergines) et de l'arboriculture fruitière (papayers) apportent variété alimentaire et recettes financières
- Vers un marché hebdomadaire : la création de périmètres maraîchers s'inscrit dans le plan quinquennal de développement communal de Bafoulabé, avec la perspective d'un marché aux légumes hebdomadaire à créer à Sélinkégný, secteur de la commune actuellement enclavé.

Partenaires techniques et financiers

- pS Eau - programme Solidarité Eau
- La DRHE - Direction régionale de l'Hydraulique et de l'Énergie de Kayes
- L'AIDEB - Association pour le développement du cercle de Bafoulabé
- La commission de gestion du périmètre maraîcher de Sélinkégný
- La Région Nord - Pas de Calais
- La ville de Roncq
- L'association pour l'aide au développement de Sélinkégný à Paris

Plus d'informations

Association de Jumelage coopération Roncq-Sélinkégný
Maison des associations
40 rue Henri Barbusse - 59223 Roncq
selinkegny@free.fr
Site internet : <http://roncq.selinkegny.free.fr>



Coopération pédagogique avec le Centre d'initiation horticole de St Louis (Sénégal)

Centre de formation horticole de Lomme



Contexte

Initié en 1996 sous l'égide de l'association lilloise Le Partenariat, le partenariat entre le CIH -Centre d'initiation horticole de Saint Louis et le Centre de formation horticole de Lomme répond à une demande du directeur du CIH de St Louis qui souhaitait la mise en place d'échanges entre son établissement et un équivalent en France. Depuis douze ans les échanges se multiplient, revêtant des formes diverses mais toujours dans un esprit de réciprocité.

Réalisations

Après avoir accueilli en 1997 deux formateurs du CIH sénégalais pour une formation de deux semaines, le club Sénégal du Centre de formation horticole de Lomme, qui regroupe chaque année une dizaine d'élèves encadrés par deux ou trois professeurs, a organisé la venue d'élèves du CIH de Saint Louis à deux reprises. En mai 2000, huit élèves sénégalais ont pu visiter de nombreuses exploitations de la région et se familiariser avec les techniques pratiquées en France. Leurs interventions dans les différentes classes et leur participation aux journées portes ouvertes de l'établissement ont permis aux jeunes Français et aux visiteurs de découvrir un pays bien souvent méconnu. En mai 2005, un nouveau groupe de 5 élèves et 2 enseignants sénégalais a séjourné en France. En accord avec le directeur du CIH, les séjours en France devraient désormais concerner des enseignants, afin qu'ils puissent ensuite transmettre ce qu'ils ont appris à leurs élèves.

Des lycéens français se sont rendus à trois reprises à Saint Louis afin d'y mener à bien des chantiers, principalement dans le jardin du Centre d'initiation horticole. Si le voyage de février 1999 a surtout été une prise de contact entre Français et Sénégalais, les réalisations furent importantes lors des deux séjours suivants.

En 2002, 10 élèves et 2 professeurs ont entrepris l'aménagement de la section ornementale du CIH. À la demande des professeurs du CIH, le projet prévoyait la plantation de haies de troènes et de bougainvilliers, la réalisation d'une allée carrossable, la pose de bordure, l'engazonnement d'une partie du terrain, la réalisation de parterres de fleurs et l'installation d'une ombrière pour la culture des plantes d'ornement. Certaines techniques étaient inconnues des jeunes Sénégalais et leur ont été expliquées par un professeur d'aménagement de Lomme. Le chantier a en outre permis aux jeunes Sénégalais de développer leurs compétences en aménagement des espaces verts alors que le CIH privilégie les productions horticoles et surtout maraîchères. L'aménagement réalisé représente également une vitrine du savoir faire de l'école. En février 2007, un groupe composé de 10 élèves et de 2 enseignants a entrepris la plantation d'une haie de citronniers, l'installation d'un paillage plastique sur une parcelle de pommes de terre et la plantation de vivaces dans l'école voisine du Centre d'initiation horticole. Cette fois encore, le projet répondait à une demande des enseignants du CIH qui avaient pu observer les paillages plastiques lors de précédents séjours. L'arrosage et le désherbage constituant une part importante du travail quotidien des élèves du CIH, le paillage est apparu comme un bon moyen de gagner du temps tout comme l'avait été auparavant l'arrosage au goutte à goutte couvrant 1000 m² de potager et financé par le club Sénégal du Lycée horticole de Lomme. Un gain de temps qui a permis la mise en culture de parcelles jusque là non utilisées et par conséquent une augmentation de la production. L'arrosage plus régulier permet en outre de réaliser des économies d'eau et donne de plus beaux légumes.

Parmi les réalisations, l'on notera également la construction d'un mur de clôture autour du jardin du CIH, l'aide à son équipement (petit outillage, aménagement d'une bibliothèque et dotation de manuels), la construction d'un poulailler dont les revenus permettent de financer une partie des dépenses de l'école ou encore la participation au financement de la nouvelle salle de classe et son équipement en mobilier (tables, chaises, bureau, armoire).

À retenir

- Les projets doivent émaner du partenaire local et faire l'objet d'une étude préalable permettant d'en déterminer le coût.
- Les projets doivent permettre au Centre d'initiation horticole d'augmenter sa production, dans une région et dans un pays où les problèmes d'alimentation persistent.
- Les techniques enseignées aux élèves doivent leur apporter un plus pour leur future recherche d'emploi.

Partenaires techniques et financiers

- La Région Nord - Pas de Calais
- Le Département du Nord
- La ville de Lomme
- L'association Lomme Tiers Monde
- L'association des parents d'élèves et celle des élèves du lycée horticole de Lomme

Plus d'informations

Club Sénégal du lycée horticole de Lomme
77 rue de la Mitterie - BP 329 - 59463 Lomme
Tél : 03 20 17 03 90



Création de centres de formation en agriculture au Vietnam

Fédération régionale des Maisons familiales rurales Nord-Picardie (Amiens)



Contexte

Les MFR -Maisons familiales rurales- sont des centres de formation continue en alternance. La Fédération régionale des Maisons familiales rurales Nord-Picardie, composée de 22 associations adhérentes, mène depuis une dizaine d'années un projet de création d'organisme de formations professionnelles par alternance sur l'ensemble du territoire vietnamien. Sur la base de demandes des représentants locaux au Vietnam, la Fédération régionale des MFR souhaite leur permettre de mettre en place des formations professionnelles en alternance dans les domaines de l'agriculture, de l'artisanat, de l'industrie et des services, pour le développement des zones rurales vietnamiennes, en limitant le départ des populations rurales vers les zones urbaines. Dans le même temps, la Fédération régionale des MFR accompagne les partenaires locaux à une dynamique de vie associative relativement nouvelle dans ce pays.

Réalisations

Depuis le début de cette coopération, la Fédération régionale des MFR dispose d'un volontaire sur place, ce qui lui semble important pour la réussite globale du projet. Les missions sont en particulier, de recenser les besoins des différents territoires en termes de formation professionnelle, puis d'accompagner chaque projet en créant les réseaux nécessaires à leur succès. Cette démarche vise à permettre aux familles et aux représentants des organisations professionnelles de s'impliquer activement dans les projets, tout en travaillant avec les élus locaux pour obtenir les soutiens logistiques et financiers. Parallèlement, la Fédération régionale des MFR forme

les personnes vietnamiennes qui acceptent de devenir membres des Conseils d'administration des associations de familles, qui sont à la base même de centre de formation. Cela signifie expliquer et définir les rôles et les responsabilités de chacun, tout en les accompagnant dans une réelle dynamique associative. Aujourd'hui, ce sont 35 Vietnamiens qui composent le réseau des Maisons familiales rurales au Vietnam.

Les formations sont toutes conduites par alternance, ce qui nécessite d'entretenir un lien très étroit avec le territoire, puisque les apprenants doivent pouvoir mettre en relation les apprentissages en entreprise et en formation. Premier constat : les personnes qui suivent une formation appliquent directement leurs connaissances à leur propre production, ce qui leur permet de mieux valoriser leurs productions. Aujourd'hui, la Fédération régionale des MFR forme des jeunes et des adultes dans les métiers des secteurs de productions légumières et florales, de pisciculture, de couture industrielle, de menuiserie, de vannerie artisanale et de maîtrise de l'outil informatique dans 5 Maisons familiales rurales. De plus, la Fédération régionale Nord-Picardie organise des journées techniques destinées aux stagiaires vietnamiens qui ont terminé leur parcours de formation, pour leur permettre de poursuivre et d'améliorer leurs pratiques professionnelles. Ainsi, les équipes pédagogiques vietnamiennes organisent des séances de soutien scolaire en mathématiques, en informatique et en langue vivante.

Cet outil pédagogique lié à l'alternance nécessite une formation des formateurs appelés moniteurs, ce qui entre aussi dans les actions du volontaire présent sur place. Pour cela, ils aident les moniteurs à écrire leurs référentiels de formation, à améliorer leur pratique professionnelle en fonction du territoire où est implantée la Maison familiale rurale, à créer leurs outils d'alternance : carnets de suivi des stagiaires, etc. Ces aspects de formation sont également abordés lorsque la Fédération régionale des MFR accueille des délégations vietnamiennes en France, et lorsque ses délégations se rendent au Vietnam.

D'autres contacts sont en cours et devraient aboutir à un rythme de création d'une Maison familiale rurale par an Vietnam.

À chaque nouvelle demande, la Fédération Nord-Picardie favorise les échanges entre les demandeurs et les associations qui fonctionnent, pour permettre une meilleure appropriation des projets par chacun, et contribue ainsi à la mise en réseau des différentes associations.

La Fédération régionale des Maisons familiales rurales travaille aussi beaucoup à rendre autonome chaque projet pour permettre, après son départ, une pérennité plus grande à chaque structure.

À retenir

- Accompagner l'appropriation d'un système de formation dans l'objectif de rendre autonomes les associations en cours de création
- S'appuyer sur des acteurs locaux pour permettre une véritable structuration de la société civile
- Aider à la création d'un réseau des organisations soutenues
- Accompagner la valorisation et la formation des personnes volontaires

Partenaires financiers

- Le ministère des Affaires étrangères et européennes à hauteur de 50 %
- La Région Nord - Pas de Calais à hauteur de 30 %
- La Fondation des Maisons familiales rurales à hauteur de 20 %

Partenaires techniques

en France :

- L'ambassade de France au Vietnam
- L'Union Nationale des Maisons familiales rurales
- La Fédération régionale des Maisons familiales rurales Nord-Picardie

au Vietnam :

- L'Union de la jeunesse communiste vietnamienne
- L'Union des femmes vietnamiennes
- L'Union des paysans
- L'Association des agriculteurs
- Le Bureau d'encouragement de l'Agriculture
- Le Bureau d'encouragement scolaire

Plus d'informations

Fédération régionale des Maisons familiales rurales Nord-Picardie
3 Résidence Parc Beauvillé - BP 16 012 - 80016 Amiens CEDEX 1
Tél : 03 22 54 61 88 • Fax : 03 22 54 61 80
fr.nord-picardie@mfr.asso.fr



Coopération décentralisée avec la Région de Kayes (Mali)

Région Nord-Pas de Calais



- des principes d'intervention tels que le développement du "faire faire" pour pouvoir associer les acteurs du territoire à une politique publique, même si la collectivité peut aussi mobiliser quand il le faut et en fonction du projet, les compétences de ses propres services techniques (savoir marier des savoir-faire et cultures de projet différents mais complémentaires), la recherche du co-financement, gage d'un projet partagé et reflet du partenariat mobilisé (public-privé / technique-financier).
- une stratégie de mise en œuvre avec pour clef d'entrée le territoire dans sa pluralité d'acteurs et dans son espace, et avec pour lignes directrices dans l'approche projet la volonté de faire vivre le territoire, créer les conditions d'un développement équilibré et durable, se faire rencontrer les collectivités d'un même territoire entre elles et avec la société civile ou encore, développer une démarche professionnelle avec l'appui de structures techniques correspondantes... Même si, il faut bien le reconnaître, le défi est à relever tous les jours car le terrain interagit sur les pratiques...
- des outils politiques (un accord de coopération décentralisée signé entre les 2 collectivités et renouvelé tous les 4 ans, précisant les axes de coopération avec des déclinaisons sous forme de convention et /ou de programme), précisant les modalités de gestion (un service à Lille et une antenne technique dans les zones de coopération) ou de suivi (un comité mixte entre les 2 régions, des comités de suivi des programmes mis en œuvre, des évaluations internes et externes...).

Contexte

Quel peut être l'apport d'une collectivité territoriale dans la mise en œuvre d'actions dans le développement et pour le soutien à l'agriculture d'un territoire régional ? Cette question est posée dans le champ de l'action internationale Nord-Sud. Bien que généralement perçue comme un simple bailleur de fonds qui vient abonder le budget d'un projet "ficelé", une collectivité a légitimité à venir en appui à des initiatives locales si celles-ci sont en résonance avec les politiques qu'elle conduit et qu'elle met en œuvre, selon des modalités et des moyens qui lui sont propres. En effet, les collectivités sont encadrées par des lois, des règlements, des codes qui régissent le secteur public, et les subventions accordées émanent d'un budget voté pour l'année et alimenté par l'impôt local.

Une fois posés ces principes d'ordre institutionnel, l'intervention d'une collectivité comme la Région Nord - Pas de Calais - engagée en coopération internationale et décentralisée depuis plus de 15 ans - peut se caractériser comme suit :

- des valeurs de co-opération telles que la conduite d'une coopération institutionnelle (entre collectivité de même niveau) mais aussi de territoire à territoire (entre acteurs de développement des 2 territoires), l'écoute des besoins des populations, l'engagement dans la durée et en faveur d'un développement local équilibré, ou encore l'enrichissement des politiques du territoire régional à partir des expériences menées au Sud.

L'action de la coopération décentralisée de la Région Nord - Pas de Calais présentée dans l'exemple ci-après porte sur le Mali en région de Kayes, région très agricole (en superficie et en population active) et s'appuie sur l'axe de coopération "appui au développement régional par l'agriculture" de l'accord de partenariat. La démarche s'est construite en allant, en fonction des productions à soutenir et au regard des évolutions institutionnelles et socio-économiques au Mali. La présentation de quelques projets phares que la Région Nord-Pas de Calais accompagne, sous l'angle des évolutions de l'approche projet ou via une fiche résumée d'un projet cible, peut permettre de tirer certains enseignements d'une expérience de collectivité et ainsi de contribuer à la réflexion sur les enjeux de développement territorial en coopération décentralisée :

- l'appui au renforcement des compétences et des capacités des producteurs de légumes et de fruits, construit autour

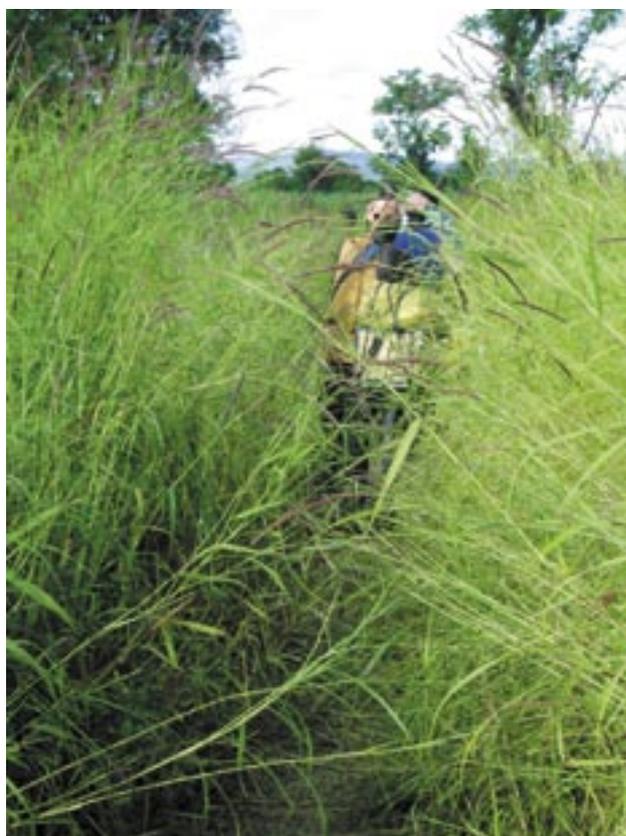
de l'axe "Fleuve Sénégal" puis élargi au territoire (du communal au régional) a été l'entrée pour consolider l'activité de production et l'asseoir en tant qu'activité économique portée par une profession organisée et par les collectivités locales responsables de la mise en œuvre de leur plan de développement territorial (projet porté par le GRDR - Groupement de recherches et de réalisation pour le développement rural et par le Réseau des Horticulteurs de Kayes).

- la commercialisation des céréales sèches (base de l'alimentation locale) a pu être abordée avec les coopératives et les associations féminines sous l'angle du circuit court (mise en relation des zones déficitaires avec les zones excédentaires au sein de la région et dans le pays) et du produit à haute valeur ajoutée (transformation des céréales en farine et produits précuits ou préparés), mais aussi et depuis la mise en œuvre de la décentralisation, avec les collectivités pour une meilleure connaissance et une meilleure prise en compte de la gestion de la sécurité alimentaire (banque de céréales, stock alimentaire...) (projet porté par Afrique verte et AMASSA avec l'appui d'AVRL).

- avec la gomme arabique, produit de cueillette issu d'un arbre spécifique de l'écosystème sahélien - l'acacia (Sénégal ou seyal), se pose la question d'une filière commerciale ancienne bâtie sur l'export que les responsables locaux souhaitent redynamiser (le produit peut être source d'identité et de positionnement forts pour une région), sans pour autant compromettre l'avenir par une gestion déséquilibrée du territoire (ressources, activités agro-pastorales, économie locale). L'animation territoriale dont les contours s'affinent aux contacts des expériences du Nord et du Sud, joue un grand rôle pour poser sereinement et équitablement les bases d'un projet possible d'appui au développement de la gomme (projet porté par l'Assemblée régionale de Kayes, dans sa phase préliminaire).

Le fonio, autre produit local cultivé au sud de la région de Kayes vient d'être mis en marché et sur le marché des produits issus du commerce équitable. Le projet décrit ci-après en fiche technique, peut être source utile d'enseignements pour les divers projets de développement menés en région de Kayes.

- les lycées agricoles du Nord - Pas de Calais, par la mobilité des jeunes à l'international ou par l'implication dans la formation aux métiers agricoles, sont des acteurs du territoire importants pour la coopération menée par la Région Nord - Pas de Calais en région de Kayes (projet porté par le GRDR en Nord - Pas de Calais).



PROJET "FONIO ET DÉSENCLAVEMENT" DANS LE CERCLE DE KÉNIÉBA (RÉGION DE KAYES AU MALI)

En 2005, un petit territoire au Sud de la région de Kayes, perché à 800 m d'altitude et replié sur lui-même car enclavé, reprend espoir avec le projet pour le développement du fonio, céréale locale difficile à transformer et à commercialiser.

Le projet a été dès le départ abordé sous l'angle d'une filière : la filière "céréales sèches". Il a pris en compte les contraintes inhérentes au produit fonio à relancer et à dynamiser pour les transformer en atouts : des travaux de recherche menés par le CIRAD - Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement - avec l'appui de la FAO - Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture - ont permis de faciliter l'exploitation par la mécanisation de la transformation de la céréale.

La commercialisation s'appuie désormais sur la labellisation "bio et équitable" du produit.

La mise en œuvre de ce projet a demandé du temps, de la compétence et de la persévérance : il s'agissait de transformer une culture locale en culture de rente dans une zone où les terres sont fragiles et gérées collectivement et où l'innovation qu'elle soit technique (arrivée de la traction animale et de la machine pour le battage et le décorticage de la céréale) ou sociale (règles de gestion fixées par Max Havelaar) ne passe pas facilement. Encouragé par la coopération décentralisée entre la Région Nord-Pas de Calais et la Région de Kayes, le projet a pu, à partir du produit phare qu'il met en valeur, faire effet levier pour pouvoir, avec l'ensemble des acteurs de ce territoire à enjeux économiques (agricoles et miniers) aborder les questions d'organisation et de gestion du territoire mais aussi les questions de transport et de circulation des personnes et des marchandises. Il évolue, progressivement et à partir d'actions d'accompagnement des dynamiques locales, vers un projet d'aménagement à l'échelle intercommunale en désenclavant la zone de production du fonio.

Le portage du projet est assuré par 2 structures maliennes : Pour le volet agricole : le Damier Mali avec la coopérative des producteurs du fonio "Benkouto" et des appuis techniques venant de l'AVRL - Association pour la valorisation des ressources locales (ONG de Kayes avec une antenne à Kéniéba), Le damier France et la société Ethiquable

Pour le volet territorial : l'AVRL avec les collectivités locales et le GIE du Père Gaby et des appuis venant du Nord-Pas de Calais (services de la Région et Département du Pas de Calais, Parc naturel régional du Nord-Pas de Calais) et de la zone de Kéniéba

L'équipe de projet est composée de personnel malien (agriculture et animation sociale) accompagné d'un agronome stagiaire, sous statut de Volontaire de Solidarité internationale AFVP - Association française des volontaires du progrès

Financement du projet

hors réalisation de l'unité de transformation du fonio qui est une entreprise privée

Pour le volet agricole : Région Nord-Pas de Calais (sur budget Coopération décentralisée et sur budget Agriculture) + Région Ile de France + Assemblée régionale de Kayes, AFVP - Association française des volontaires du progrès, Le damier

Pour le volet territorial : Région Nord-Pas de Calais (sur budget Coopération décentralisée et sur budget Transports) + Département du Pas de Calais + ministère des Affaires étrangères et européennes (appel à contrats Coopération décentralisée) et les collectivités maliennes des 3 niveaux + la population

Durée du projet

Pour le volet agricole : après une phase d'études (2 ans) et de mise en place du projet sur un territoire test (2 ans 1/2), 2009 sera le démarrage d'une nouvelle étape de développement du projet (phase de réalisation et d'autonomisation)

Pour le volet territorial : après une phase préliminaire (1 an), le projet se déroulera en 2 phases de 2 ans chacune pour réaliser les investissements et conduire l'animation autour de l'intercommunalité et du projet de territoire.

À retenir

Les premiers enseignements

- Des études préalables allant de la faisabilité technique et économique à l'analyse des conditions de relance d'une filière
- Des partenariats solides allant du public (la présence de coopérations décentralisées de niveau régional) au privé (la société Ethiquable en tant qu'importateur du produit ou actionnaire de l'entreprise créée à Kayes pour la transformation sur place de la céréale)
- Un portage mixant plusieurs compétences et croisant l'approche "filrière" et l'approche "ressources" mais aussi une dimension du développement économique abordé par le territoire (acteurs et activités sur un espace de vie) et sous l'angle des facteurs limitant le développement comme l'enclavement.

Des questions en suspens et à mettre en partage (méthode, indicateurs de suivi ...)

- L'observation des évolutions du territoire générées par le projet
- La place de l'animation du territoire dans les pratiques de développement et son rôle dans la vie du projet
- La valorisation économique des ressources d'un territoire dans l'approche du développement durable.

Plus d'informations

Région Nord - Pas de Calais, DPIR -Direction des Partenariats internationaux et régionaux

111 rue Berthe Morisot - 59555 Lille • Tél : 03 28 82 79 27

www.nordpasdecals.fr/international/intro.asp

Odile DUFLY, Chargée de mission Mali • o.dufly@cr-npdc.fr

Martine BENOIST, Responsable du Service Relations

internationales • m.benoist@nordpasdecals.fr



Des outils pour comprendre et agir

CENTRES RESSOURCES ET APPUIS TECHNIQUES

Les structures ressources pour l'agriculture

GRDR - Groupe de recherches et de réalisations pour le développement rural

Information, orientation, appui-conseil, animation réseau auprès des publics Etablissements scolaires, organisations professionnelles agricoles, associations de migrants et collectivités, sur les projets de la Vallée du Fleuve Sénégal : Mali, Sénégal, Mauritanie
3 rue Camille Guérin - 59000 Lille • Tél : 03 20 42 83 11
Mail : antenne.npdc@grdr.org • Site internet : www.grdr.org

AFDI - Agriculteurs français et développement international
AFDI est une association d'agriculteurs français dont l'objectif de l'action est l'amélioration de la situation des producteurs et l'accompagnement du développement rural des pays du Sud
AFDI Nord - Pas de Calais - 56 avenue R. Salengro - BP 136 62054 St Laurent Blangy CEDEX • Tél : 03 21 60 57 48
Mail : afdi-npdec@pdc.chambagri.fr
Site internet : www.afdi-opa.org

Voir aussi le Recensement des acteurs en agriculture et développement rural, notamment pour les établissements scolaires et universitaires spécialisés en agriculture

Les structures ressources "généralistes"

Région Nord-Pas de Calais

Direction des Partenariats internationaux et régionaux
Information, orientation, formation, conseil auprès des porteurs de projets
111 rue Berthe Morisot - 59555 Lille CEDEX
Tél : 03 28 82 79 18 • Fax : 03 28 82 79 05
Site internet : www.cr-npdc.fr

Département du Nord

Service Europe et Relations internationales
Information, orientation, formation, conseil auprès des porteurs de projets
51 rue Gustave Delory - 59047 Lille CEDEX • Tél : 03 20 63 59 59
Site internet : www.cg59.fr

Département du Pas de Calais

Information, orientation, formation, conseil auprès des porteurs de projets
Hôtel du Département - Rue Ferdinand Buisson - 62018 Arras CEDEX 9
Mission de la Coopération internationale
Tél : 03 21 21 61 10 • Fax : 03 21 21 62 97 • Site internet : www.cg62.fr

CRDTM - Centre régional de documentation et d'information pour le développement et la Solidarité internationale

Information, orientation, appui-conseil à la rédaction de projets d'éducation au développement auprès des jeunes, des associations et des établissements scolaires.
Membre du réseau national RITIMO
S/c Maison régionale de l'environnement et des solidarités
23 rue Gosselet - 59000 Lille • Tél : 03 20 53 80 14
Mail : crdtm@asso.globenet.org
Site internet : www.crdtm.canalblog.com

Antenne à Boulogne sur mer (jusqu'au 31/12/2008)
Maison des associations - Bureau 5 - 19 rue de Wicardenne
Tél : 03 21 31 12 02 • Mail : crdtmboulogne@globenet.org

Points relais Solidarité internationale

Bailleul : Bibliothèque municipale - Service culture de la ville
Tél : 03 28 49 29 89 • culturel@ville-bailleul.fr

Boulogne sur mer (à partir du 01/01/2009) :
Maison des associations - Bureau 5 - 19 rue de Wicardenne
Tél : 03 21 31 12 02 • Mail : crdtmboulogne@globenet.org

Halluin : Bibliothèque municipale - 144 rue de Lille
Tél : 03 20 68 32 45 • Mail : bmhalluin@wanadoo.fr

Loos en Gohelle : Association Loos N'Gourma - Hôtel de ville - 59 rue Roger Salengro • bouquet.beatrice@free.fr

Maubeuge : Bibliothèque Centre Culturel de l'Arsenal
Rue de la Croix • Tél : 03 27 65 28 00
bibliotheque-arsenal@ville-maubeuge.fr

Roubaix : Pôle Ressources Jeunesse Deschepper
50 rue Sébastopol • Tél : 03 20 36 91 46
deschepper@ville-roubaix.fr

Valenciennes : STAJ - Service technique pour les activités Jeunesse Nord-Artois - 36 rue de Mons • Tél : 03 27 47 29 97
nord-artois@staj.asso.fr

Cap Solidarités

Plateforme au service des acteurs non professionnels de la Solidarité internationale
Information, formation, orientation, animation de réseau, appui-conseil à tous types d'acteurs
19 Place Sébastopol - 59000 Lille • Tél : 03 20 53 20 64
Mail : capsolidarites@capsolidarites.asso.fr
Site internet : www.capsolidarites.asso.fr

Ritimo - Réseau d'information et de documentation pour le développement durable et la solidarité internationale
www.ritimo.org

Appui aux projets scolaires

DRAF - Direction régionale de l'Agriculture et des Forêts /
SRFD - Services régionaux de la formation et du développement
Information, orientation, appui-conseil à la Mission de coopération internationale des établissements d'enseignement agricole
Cité Administrative - BP 505 - 59022 Lille CEDEX • Tél : 03 20 96 42 20
Fax : 03 20 96 42 39 • Mail : srfd.nord@educagri.fr • Site internet :
www.agriculture.gouv.fr

Rectorat de l'Académie de Lille

DARIC - Délégation académique aux Relations internationales et à la coopération
Information, orientation, appui-conseil auprès des établissements scolaires
20 rue Saint Jacques - BP 709 - 59033 Lille CEDEX • Tél : 03 20 15 60 00
Fax : 03 20 15 65 90 • Mail : ce.daric@ac-lille.fr • Site internet :
www.ac-lille.fr

DDEC - Direction diocésaine de l'enseignement catholique

16 rue Négrier - 59042 Lille CEDEX • Tél : 03 20 12 54 51
Fax : 03 20 55 70 36 • Mail : mpg.cc@wanadoo.fr

CRDP - Centre régional de documentation pédagogique

31 rue Pierre Legrand - BP 30054 - 59007 Lille CEDEX
Tél : 03 59 03 12 00 • Fax : 03 59 03 12 12
Mail : crdp@ac-lille.fr • Site internet : <http://crdp.ac-lille.fr>

Inspection académique du Nord

1 rue Claude Bernard - 59033 Lille CEDEX • Tél : 03 20 62 30 00
Mail : ia59.webmaster@ac-lille.fr
Site internet : <http://netia59a.ac-lille.fr>

Inspection académique du Pas de Calais

20 boulevard de la Liberté - SP 62021 Arras CEDEX
Tél : 03 21 23 31 31 • Fax : 03 21 31 82 78
Site internet : <http://ia62.ac-lille.fr>

Appui aux projets d'éducation au développement

Artisans du monde

Réseau de commerce équitable
Information, orientation, formation, conseil au public Jeunes et associations sur l'éducation au développement et le commerce équitable
6 rue du Palais Rihour - 59000 Lille • Tél : 03 20 06 03 12
Mail : lille@artisansdumonde.org
Site internet : <http://lille.artisansdumonde.org>

ADNSEA - Rencontres

L'éducation au développement en réseau Appui-conseil et animation d'un réseau en éducation au développement pour les publics et les professionnels du secteur social et médico-social
199/201 rue Colbert - Immeuble Lille - 3^e étage - 59000 Lille
Tél : 03 20 93 97 38 • Mail : rencontres@adnsea.fr

Appui aux projets de jeunes

DRDJS - Direction régionale et départementale de la Jeunesse et des Sports

Information, orientation des porteurs de projet Jeunes
35 rue Boucher de Perthes, 59044 Lille CEDEX
Tél : 03 20 14 42 42 • Fax : 03 20 14 42 00
Mail : annie-claire.dufour@jeunesse-sports.gouv.fr • Site internet :
www.drdjs-nordpasdecalais.jeunesse-sports.gouv.fr

DDJS du Pas de Calais - Direction départementale de la Jeunesse et des sports

Information, orientation des porteurs de projet Jeunes
8 voie Bossuet - 62000 Arras • Tél : 03 21 23 87 87
Fax : 03 21 71 19 70 • Mail : mjs-062@jeunesse-sports.gouv.fr • Site internet :
www.drdjs-nordpasdecalais.jeunesse-sports.gouv.fr

ADICE - Association pour le développement des initiatives citoyennes et européennes

Information, orientation, formation auprès du public Jeunes et associations sur le thème du volontariat et de la mobilité internationale des jeunes
2 Av. Jean Lebas - 59100 Roubaix • Tél : 03 20 11 22 68
Mail : association.adice@wanadoo.fr
Site internet : www.adice.asso.fr

CEMEA - Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active

Information, orientation, formation, conseil ponctuel dans le cadre du Fonds départemental d'aide à l'initiative des Jeunes
118 Bd de la Liberté - 59000 Lille • Tél : 03 20 12 80 00
Mail : cemeanordpasdecalais@nordnet.fr
Site internet : www.cemea.asso.fr

CRIJ - Centre régional d'information jeunesse.

Information, orientation, conseil auprès du public Jeunes
2 rue Nicolas Leblanc - 59000 Lille • Tél : 03 20 12 87 30
Mail : doc@crij-npdc.asso.fr • Site internet : www.crij-npdc.asso.fr

Léo Lagrange solidarité internationale

Information, orientation, formation, conseil au public Jeunes
41 rue Lazare Garreau - 59000 Lille • Tél : 03 28 55 95 20 • Mail :
leolagrange@nordnet.fr Site internet : www.leolagrange-fnll.org

■ **SCI Nord - Service civil international**
Information, orientation, formation, conseil au public Jeunes et associations sur les chantiers internationaux de jeunes et Projets de Jeunes en insertion
75 rue du Chevalier français - 59000 Lille • Tél : 03 20 55 22 58
Mail : scinord@nordnet.fr • Site internet : www.sci-france.org

STAJ Nord - Artois - Service technique pour les activités de jeunesse

Information, orientation, formation, conseil au public Jeunes
36 rue de Mons - 59300 Valenciennes • Tél : 03 27 47 29 97
Mail : nord-artois@staj.asso.fr Site internet : www.staj.asso.fr

Spécialités géographiques

ABN - Association des Burkinabè du Nord de la France
Information, orientation, appui-conseil auprès de tout public pour les projets avec le Burkina Faso
5/34 rue Jean Vilar - 59650 Villeneuve d'Ascq • Tél : 03 20 47 40 52
Fax : 03 20 09 60 77 • Mail : inzongo@voila.fr

CEFIR - Centre d'éducation et de formation interculturelle Rencontre

Information, orientation, formation, appui-conseil dans la durée aux publics jeunes, et entreprises sur les projets d'activités économiques, interculturel et les projets vers l'Algérie, le Maroc et la Méditerranée.
66 rue du Fort Louis - 59140 Dunkerque • Tél : 03 28 63 71 87
Mail : cefir@cefir.fr • Site internet : www.cefir.fr

Colores Latino Americanos

Animation de réseau d'information et de sensibilisation aux réalités de vie en Amérique latine sur le plan culturel, politique et militant
89 rue d'Artois - 59000 Lille • Tél : 06 24 01 13 40 / 03 20 53 58 36
Mail : coloreslatino1@yahoo.fr
Site internet : www.colores-latino.com

CRFD - Centre de recherche et formation sur le développement

Information, orientation, formation, conseil auprès des publics associations et collectivités pour les projets avec l'Afrique de l'Ouest
107/841 Bd de Valmy - 59650 Villeneuve d'Ascq
Tél : 03 20 47 49 34 • Mail : abou.crfd@wanadoo.fr

GRDR - Groupe de recherches et de réalisations pour le développement rural

Information, orientation, appui-conseil, animation réseau auprès des publics Établissements scolaires, organisations professionnelles agricoles, associations de migrants et collectivités, sur les projets de la Vallée du Fleuve Sénégal : Mali, Sénégal, Mauritanie
3 rue Camille Guérin - 59000 Lille • Tél : 03 20 42 83 11
Mail : antenne.npdc@grdr.org • Site internet : www.grdr.org

Le Partenariat

Information, orientation, appui-conseil, animation de réseau auprès de tous types d'acteurs pour les projets en région de St Louis du Sénégal et projets d'éducation au développement
71 rue Victor Renard - 59000 Lille • Tél : 03 20 53 76 76
Mail : contact@lepartenariat.org
Site internet : www.partenariat-saint-louis-senegal.org

Togollectif

Information, orientation, appui-conseil et animation de réseau auprès des publics Jeunes et associations pour les projets au Togo
S/C Cap Solidarités - 19 Place Sébastopol - 59000 Lille
Tél : 06 26 02 36 51 • Mail : togollectif@yahoo.fr
Site internet : www.togollectif.lautre.net

Umanor - Union des Maliens du Nord de la France

Information, orientation, appui-conseil et animation de réseau auprès de tout public pour les projets au Mali
66/54 Bd Albert 1^{er} - 59491 Villeneuve d'Ascq CEDEX
Tél : 03 20 72 85 52 • Fax : 03 20 72 85 52
Mail : diarra.david@wanadoo.fr

QUELQUES FINANCEMENTS EN RÉGION NORD-PAS DE CALAIS

Région Nord - Pas de Calais

Direction des Partenariats internationaux et régionaux

Hôtel de Région - Centre Tournai - Rue de Tournai - 59555 Lille CEDEX
Tél : 03 28 82 79 02 • Mail : dpir@nordpasdecals.fr
Site internet : www.nordpasdecals.fr

Depuis 1992, les collectivités ont la possibilité de mener des coopérations internationales. La Région a choisi de saisir cette opportunité de s'ouvrir au monde par des partenariats ciblés. Elle soutient aussi les acteurs de son territoire dans leur mise en réseau, leur qualification et dans la réalisation de leurs projets... sans oublier les jeunes.

➤ **Coopération décentralisée avec d'autres régions du monde**

Région de Kayes au Mali, Régions de St Louis et de Matam au Sénégal, Région de Doukkala-Abda au Maroc, Région d'Analanjirifo à Madagascar. Se renseigner sur le contenu des accords de coopération.

➤ **Fonds SISA - Solidaires ici, solidaires ailleurs**

Fonds régional de soutien à la coopération décentralisée au développement, destiné à donner un coup de pouce aux nouvelles actions de coopération portées par les associations, les collectivités... comprenant une action d'Éducation au développement dans le Nord-Pas de Calais.
Montant maximum de l'aide : 8000€ par an, 20000€ sur 3 ans.
2 dates limites de dépôt de dossier par an, en mars

et en septembre.

Contact : Isabelle HAAS, Tél : 03 28 82 77 10/51

➤ **Appel à projet "Devenons citoyens de la planète"**

Appel destiné à soutenir les projets collectifs de jeunes de 16 à 25 ans dans le cadre de la solidarité internationale à l'étranger. Montant maximum de l'aide : 8000€ pour les projets menés avec les zones de coopération prioritaires de la Région Nord-Pas de Calais, 5000 € pour les autres. 2 dates limites de dépôt des dossiers par an : en février et en septembre.

Contact : Christine VANHOUTTE, Tél : 03 28 82 77 33.

➤ **Aide à la mobilité internationale des jeunes**

Soutien aux stages étudiants dans les pays en développement, selon une convention tripartite entre l'université, l'étudiant et la structure d'accueil. Montant maximum de l'aide : 500 €.

Contact : Rosa Gravina, Tél : 03 28 82 77 34

Département du Nord

51 rue Gustave Delory - 59047 Lille CEDEX • Tél : 03 20 63 47 02
www.cg59.fr

➤ **Coopération décentralisée**

Soutien aux projets de Solidarité internationale d'associations, de collectivités ou autres comprenant une action d'Éducation au développement dans le Nord. Pour les zones de coopération (région de Mamou en Guinée, Département de Dagana au Sénégal) et les zones privilégiées (10 pays d'Afrique : 10 à 15000 €), les thématiques retenues sont la santé et l'action sociale, l'éducation, la culture et l'appui à la décentralisation ; cofinancement de 3 ans maximum.

Pour les projets hors zones (Amérique latine, Asie, Afrique : 5 à 8000€) : la santé et l'action sociale sur 12 mois maximum. 3 à 4 Commissions par an.

Contact : Jasmin GUIBERT, Maxence THOORIS, Tél : 03 20 63 59 85

➤ **Échanges internationaux de jeunes**

Dispositif visant à permettre à un groupe de jeunes (minimum 3) de 11 à 24 ans de découvrir d'autres cultures en partant à l'étranger ou d'accueillir des jeunes étrangers en France dans le cadre de programmes culturels, linguistiques ou sportifs avec une durée minimale de 3 jours.

Montant maximum de l'aide : 3,7€/jeune/jour pendant une durée de 15 jours maximum, même si le projet dure plus longtemps. La subvention est doublée pour les départs ou accueils de partenaires des zones de coopération décentralisée du Département du Nord.

Contact : Katherine MASSAIN, Tél : 03 20 63 57 15

Département du Pas de Calais

Hôtel du département - 20 rue Ferdinand Buisson - 62018 ARRAS CEDEX 9 • Tél : 03 21 21 62 62 • www.cg62.fr

➤ **Concours départemental "Imaginons un monde meilleur"**

Subventions accordées aux acteurs du Pas de Calais (jeunes, associations, collectivités, établissements scolaires...) dans le cadre de projets de solidarité internationale (500 à 4000 € dans la limite de 33% du budget). Les projets doivent s'inscrire dans une démarche globale de développement et de réciprocité

à travers l'éducation, la santé, la culture, l'action sociale, l'économie, l'environnement et la francophonie.

Dépôt des dossiers toute l'année (2 commissions par an).

Contact : M. Yvan OFFROY, Tél : 03 21 21 61 10 • offroy.yvan@cg62.fr

PUBLICATIONS, SITES INTERNET UTILES

ADEPTA -Promotion Internationale des secteurs agricoles et agro-industriels

www.adepta.com

AFD -Agence Française de Développement

www.afd.fr

Association française pour l'étude des irrigations et du drainage

<http://afeid.montpellier.cemagref.fr>

CFSI -Comité français pour la solidarité internationale

www.cfsi.asso.fr

CIRAD -Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement

www.cirad.fr/fr/index.php

CNCD -Commission nationale de la coopération décentralisée Vade mecum "Coopération décentralisée, agriculture et développement rural"

www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/Vade_Mecum.pdf

GRAD -Groupe de Réalisations et d'Animation pour le Développement

www.grad-france.org

GRET -Groupe de recherche de recherche et d'échanges technologiques

www.gret.org

Inter-Réseaux Développement rural

www.inter-reseaux.org

IRD -Institut de Recherche pour le développement

www.ird.fr

Ministère de l'Agriculture

www.agriculture.gouv.fr

pS -Eau -Programme Solidarité Eau

www.pseau.org

ROPPIA -Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest

www.ropia.info

DVD : "We feed the world - Le marché de la faim"

Documentaire de Erwin Wagenhofer

En vente sur www.cfsi.asso.fr

LIANES COOPÉRATION

Lianes coopération anime le réseau des acteurs de la coopération décentralisée et de la solidarité internationale en Nord - Pas de Calais. C'est un espace d'information, de formation, de concertation et de réflexion collective sur les pratiques de coopération internationale, entre tous les acteurs de la Région : associations, collectivités, établissements scolaires et universitaires, cliniques et hôpitaux, institutions d'État, etc.



Lianes coopération

Réseau d'appui à la Solidarité internationale en Nord - Pas de Calais

S/c Maison régionale de l'environnement et des solidarités

23 rue Gosselet - 59000 Lille • Tél/Fax : 03 20 85 10 96

lianescooperation@wanadoo.fr • www.lianescooperation.org

Découvrez également le guide :

“La coopération eau et assainissement en Nord - Pas de Calais”

A télécharger sur

www.lianescooperation.org

(rubrique “outils méthodo”)

